

# Rapport d'activités 2022

- 2 CARTO 2022
- 4 TEMPS FORTS
- 8 ATTRACTIVITÉ & RAYONNEMENT
- 14 ÉCONOMIE & EMPLOI
- 18 AIDES AUX COMMUNES
- 20 DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 26 QUALITÉ DE VIE
- 30 EN COULISSES



## 2022 : Grand Besançon Métropole accélère sa transition

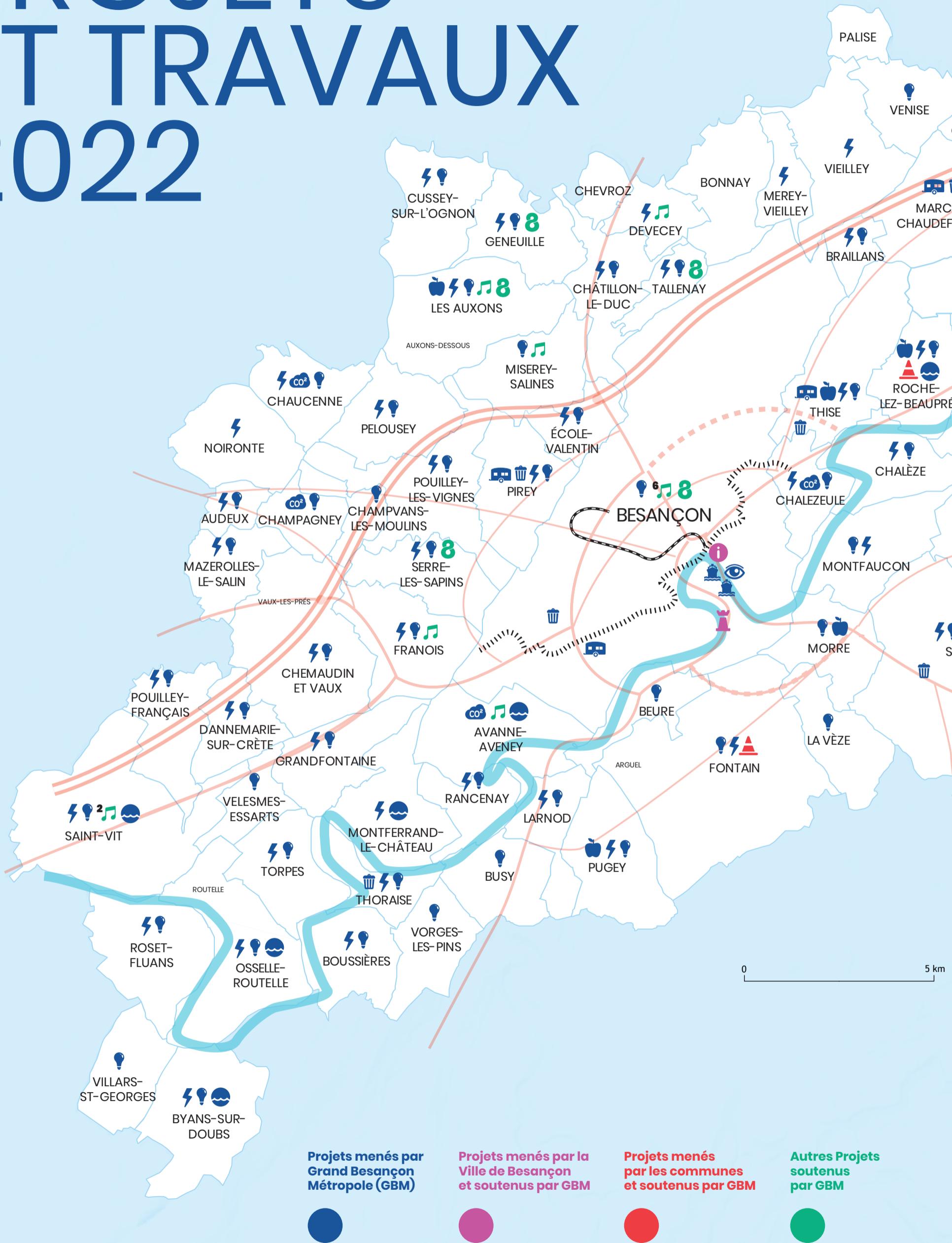
Après le plus fort de la pandémie de Covid, en 2020 et 2021, l'année 2022 – pressentie comme celle d'un "retour à la normale" – a vu l'émergence d'une crise énergétique, causée par le conflit ukrainien. La forte augmentation des coûts de l'énergie a, elle-même, entraîné une crise inflationniste qui pèse lourdement sur le budget des particuliers, mais aussi des collectivités et des entreprises. À cela s'ajoutent les effets du changement climatique. Face à ces crises successives, Grand Besançon Métropole et ses 68 communes sont plus que jamais résolues à agir pour améliorer le quotidien des habitants et des acteurs économiques, sociaux et associatifs. Et la transition engagée, en réponse aux crises, est aussi un facteur de performance pour notre territoire, comme l'illustre parfaitement la station d'épuration de Port Douvot qui, sur l'année 2022, a assuré son fonctionnement global, tout en générant un solde énergétique positif de 1100 MWh ! Autre exemple sur le plan de la gestion de l'eau, la construction du bassin d'orage de 20 000 m<sup>3</sup> s'est aussi poursuivie à La Malcombe. Ce chantier XXL fait écho à d'autres grands projets. L'année 2022 a ainsi vu les premières livraisons sur le campus Bouloie-TEMIS qui voit sa métamorphose se concrétiser. À Planoise, les premiers travaux du Programme de Renouvellement Urbain ont aussi été lancés pour transformer le quartier, pour et avec ses habitants. Sur le plan économique, les implantations suivent un rythme soutenu sur les deux TEMIS. Et le développement du Grand Besançon est un facteur de croissance pour l'ensemble du tissu local : 79 % des marchés supérieurs à 90 000 € HT attribués par GBM l'ont été à des entreprises de la région.

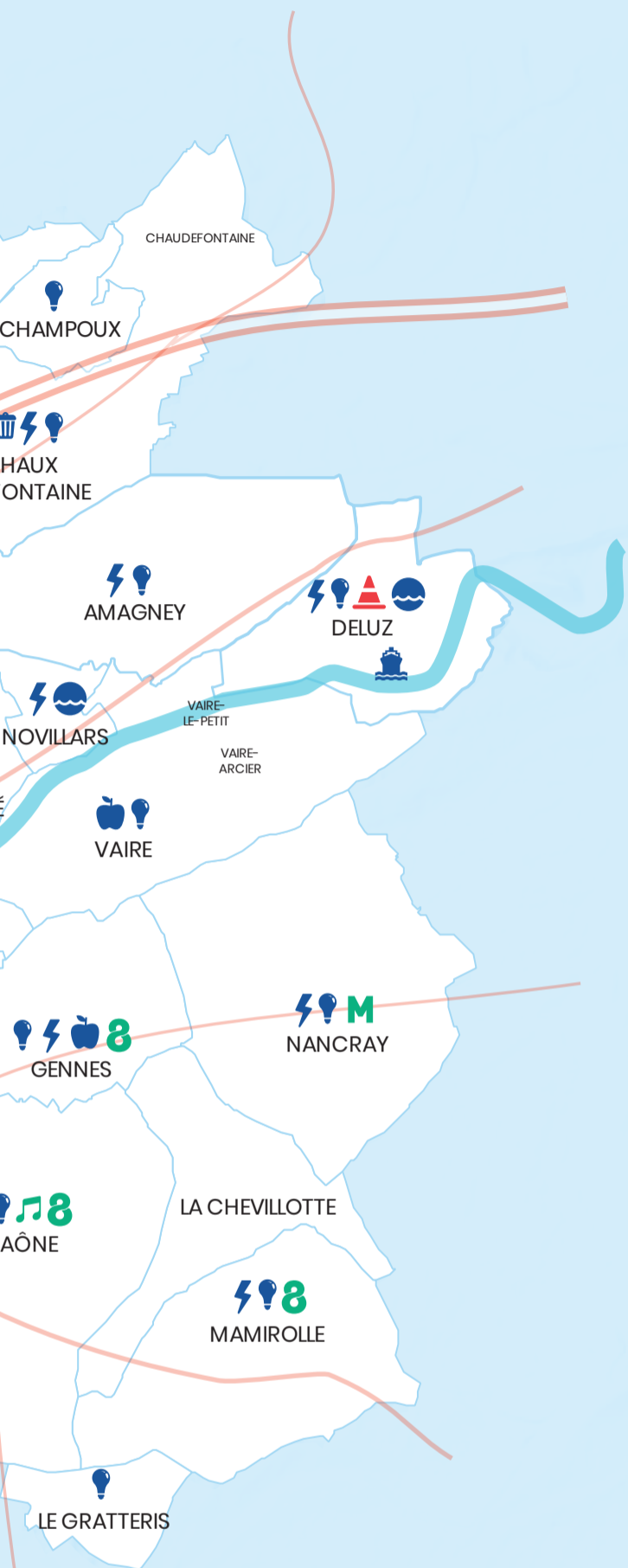
Une commande publique qui se veut aussi exemplaire, en termes de développement durable. Cette belle dynamique est partagée par tout le territoire : avec l'appui de GBM, les communes poursuivent les travaux de performance énergétique sur leur patrimoine. Parmi les nombreuses initiatives sur le territoire, notons la gare de Saint-Vit qui se voit dotée d'un pôle multimodal, le nouveau groupe scolaire inauguré à Grandfontaine; ou encore; la nouvelle maison communale d'École-Valentin.

Ça bouge également du côté des mobilités avec de nouvelles voies cyclables, l'arrivée de 205 nouveaux vélos à assistance électrique Ginko Vélo, qui en comptait déjà 600, l'installation de l'open payment dans les bus et tram pour acheter son titre de transport avec sa carte bancaire ou son smartphone, mais aussi l'aménagement de 150 nouvelles places de covoiturage.

Après les toutes dernières restrictions sanitaires, l'année 2022 a permis au Grand Besançon de renouer avec d'importantes rencontres professionnelles – comme Micronora – et de vibrer lors d'événements sportifs ou culturels, dans leur configuration élargie, comme le Trail des forts, les Mardis de rives, Livres dans la Boucle ou Grandes Heures Nature, le festival qui fait écho à la politique écotouristique portée par GBM. Au fil de l'année, tous ces rendez-vous ont constitué autant de moments passés autour du plaisir retrouvé de partager des expériences communes. Sans doute la plus belle des façons de faire vivre un territoire...

# PROJETS ET TRAVAUX 2022

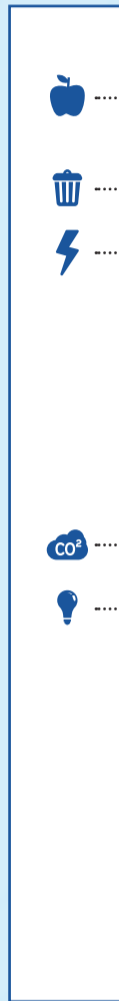




**Mobilité**  
Tramway  
TCSP - Ligne 3+



**Habitat, gens du voyage**  
Aires d'accueil des gens du voyages



**Environnement, agriculture péri-urbaine, déchets**

**Marchés de producteurs**  
Morre, Gennes, Pugey, Les Auxons, Thise, Roche-lez-Beaupré, Vaire.

**Déchetteries**  
Besançon Les Andiers, Les Tilleroyes, Saône, Marchaux, Pirey, Thoraise

**Communes CEP (Conseil en Énergie Partagée)**  
Audeux, Amagney, Boussières, Braillans, Byans-sur-Doubs, Chalèze, Chalezeule, Châtillon-le-Duc, Chaucenne, Chemaudin et Vaux, Cussey-sur-l'Ognon, Dannemarie-sur-Crète, Deluz, Devecey, École-Valentin, Fontain, Franois, Geneuille, Gennes, Grandfontaine, Larnod, Les Auxons, Mamirolle, Marchaux-Chaufontaine, Mazerolles-le-Salin, Mérey-Vieilley, Montfaucon, Montferrand-le-Château, Nancray, Noiron, Novillars, Osselle-Routelle, Pelousey, Pirey, Pouilley-Français, Pouilley-les-Vignes, Pugey, Rancenay, Roche-lez-Beaupré, Roset-Fluans, Saint-Vit, Saône, Serre-les-Sapins, Tallenay, Thise, Thoraise, Torpes, Vieilley.

**Communes ayant sollicité le Fonds Isolation**  
Avanne-Aveney, Chalezeule, Champagny, Chaucenne

**Changement des luminaires (2170) :**  
Besançon, Amagney, Audeux, Beure, Boussières, Braillans, Busy, Byans-sur-Doubs, Chalèze, Chalezeule, Champagny, Champvans-les-Moulins, Champoux, Châtillon-le-Duc, Chaucenne, Chemaudin et Vaux, Cussey-sur-l'Ognon, Dannemarie-sur-Crète, Deluz, École-Valentin, Fontain-Arguel, Franois, Geneuille, Gennes, Grandfontaine, Larnod, La Vèze, Le Gratteris, Les Auxons, Mamirolle, Marchaux-Chaufontaine, Mazerolles-le-Salins, Miserey-Salins, Montfaucon, Morre, Nancray, Osselle-Routelle, Pelousey, Pirey, Pouilley-Français, Pouilley-les-Vignes, Pugey, Rancenay, Roche-lez-Beaupré, Roset-Fluans, Saint-Vit, Saône, Serre-les-Sapins, Tallenay, Thise, Thoraise, Torpes, Vaire, Velesmes-Essarts, Venise, Villars-Saint-Georges, Vorges-les-Pins.



**Infrastructures, Aménagement centres de villages**

**Infrastructures, Aménagement centres de villages** (accompagnement financier)  
Deluz, Fontain (2 projets), Roche-lez-Beaupré,



**Culture, Tourisme et Sports**

**Cité des Arts (Besançon)**

**Écoles de musiques**

**Mardis des Rives**  
Avanne-Aveney, Byans-sur-Doubs, Deluz, Montferrand-le-Château, Novillars, Osselle-Routelle, Roche-lez-Beaupré, Saint-Vit.

**Le Grand 8**  
Besançon, Geneuille, Gennes, Les Auxons, Mamirolle, Saône, Serre-les-Sapins, Tallenay.

**Musée des Maisons Comtoises**

**Citadelle**

**Office du tourisme de Besançon**

**Haltes fluviales**  
(Moulin Saint-Paul, Cité des Arts, Deluz)

# DEUX MILLE VINGT DEUX



## 8 Janvier



Succès pour le concert de la nouvelle année de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté à Micropolis

### 13/01

Le plus vieux four d'incinération du Grand Besançon est définitivement fermé



### 15/01



4 sites de vaccination anti-covid sont organisés : à Saint-Vit, Saône et Besançon (Polyclinique et Gymnase Rézal)



### 31/01



L'open payment dans les transports en commun est mis en place : on peut désormais payer son titre de transport directement avec sa carte bleue



La nouvelle piste cyclable qui relie Micropolis à Monferrand-le-Château est opérationnelle



## 8 février



Début de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de mise à 2x2 voies de la RN57 entre Micropolis et Beure



La nouvelle campagne d'attractivité Besançon Booster de Bonheur fait son apparition sur le tramway



### 14/02



Inauguration du parking de co-voiturage de Miserey-Salines

Début des travaux du pont de la République pour le rendre aux piétons et cyclistes qui y circulent déjà, en plus du tramway



Début du chantier du pôle multimodal autour de la gare de Saint-Vit



# Mars

205 nouveaux vélos à assistance électrique viennent grossir la flotte de Ginko Vélo qui possédait déjà près de 600 VAE



## 22/03

Journée mondiale de l'eau avec plusieurs stations d'épuration du Grand Besançon ouvertes aux visiteurs. À cette occasion, La Bisontine a changé d'identité graphique pour être raccord avec celle de Grand Besançon Métropole



## 29 et 30 mars

Congrès national de la FNSEA à Besançon Micropolis



## 24/03

Inauguration du nouveau parvis de l'hôpital Minjoz qui a été végétalisé par les services de Grand Besançon Métropole



## 3 avril

29<sup>e</sup> édition du VTT de la Dame Blanche



## 06/04

Visite du Consul des États-Unis à Besançon



## 11/04

Mise en place d'un service de collecte des biodéchets à vélo dans le centre-ville de Besançon



## 02/05

Une nouvelle agence Ginko Mobilités ouvre place de la Révolution à Besançon



## mai

L'entreprise Marcopharma s'implante à Besançon dans le pôle Bio-Innovation



## 15/04

Deuxième édition de la Classic Cycliste Grand Besançon/Doubs qui passe en direct sur la chaîne L'Équipe

## 14/05

Portes ouvertes au Conservatoire à rayonnement régional



## du 21 au 29 avril

La Foire comtoise accueille près de 140 000 visiteurs

Les Pavillons bleus, gages d'un tourisme durable, sont confirmés pour les haltes fluviales de Deluz et Besançon

# DEUX MILLE VINGT DEUX

Juin >>

L'entreprise Sonaxis inaugure ses nouveaux locaux sur TEMIS



11 et 12 juin >>

La Coupe du monde de paratriathlon se déroule à la base d'Osselle-Routelle



18 et 19 juin

Les 24H DU TEMPS célèbrent l'horlogerie au centre-ville de Besançon avec 10 000 visiteurs



24, 25, 26 juin

13 700 personnes participent à la 4<sup>e</sup> édition du Festival outdoor Grandes Heures Nature



1<sup>er</sup> juillet >>

Célébration des 120 ans de l'école d'ingénieurs SUPMICROTECH-ENSMM



25/06 >>

Inauguration de l'école de Grandfontaine dont les travaux ont été subventionnés pour une part par Grand Besançon Métropole



05/07

Premier concert des Mardis des rives à Saint-Vit



05/07

Les ambassadeurs de la marque Besançon Boosteur de Bonheur se sont réunis au FRAC de la Cité des Arts



28/07 >>

Lancement d'une phase de test pour l'application Ezymob qui vise à faciliter l'accès aux transports en commun des personnes en situation de handicap visuel



septembre

Inauguration de la nouvelle maison communale d'École-Valentin qui a bénéficié d'un financement de Grand Besançon Métropole



du 16 au 18/09 <<

Le festival Livres dans la Boucle présidé par Tatiana de Rosnay attire plus de 32 000 visiteurs



du 27 au 30/09 <<

Le salon Micronora accueille des dizaines de milliers de visiteurs à Micropolis



30/09 >>

Le nouveau salon Cap vers l'emploi est organisé à Micropolis par le Département du Doubs et GBM pour aider les entreprises qui ont des difficultés à recruter



# 1<sup>er</sup> octobre

Foire aux saveurs d'automne  
à Pouilley-Français



## 08/10



L'événement Partie de campagne  
qui fait la promotion des circuits courts,  
se déroule à la ferme du Creuseret  
à Saint-Vit



## du 14 au 16/10



6<sup>e</sup> édition du Hacking Health  
qui se déroule à l'UFR Santé des  
Hauts du Chazal à Temis Santé



## 17/10



Première rentrée de  
l'École de la deuxième chance  
à Planoise



4 nouveaux points  
d'apports volontaires  
des cartons sont  
installés au centre-  
ville de Besançon



# décembre

Fin des travaux  
de la piste cyclable  
entre Franois  
et Chemaudin



La nouvelle pelouse  
synthétique du club de  
football de Roche-Novillars  
est inaugurée. Grand  
Besançon Métropole a  
participé au financement  
et à la réalisation  
des travaux



170 arbres ont été plantés  
par les équipes de GBM  
dans les communes  
du Grand Besançon  
en 2022

## novembre



Inauguration  
du nouveau stade  
synthétique de Gennes

# 85 %

des bâtiments sont  
éligibles à la fibre optique  
dans 53 communes  
du Grand Besançon



Finalisation des travaux  
du bassin d'orage XXL  
de la Malcombe



## 10 ans

après la mise en place de la redevance  
incitative, le bilan est excellent,  
avec 60 kg de moins de déchets non triés  
par habitant chaque année



# Un projet de territoire actualisé autour de nouvelles ambitions

*En mars 2022, le Conseil communautaire a mis à jour son projet de territoire Action Grand Besançon pour partager de nouvelles ambitions en matière de : démographie, logement, réindustrialisation, alimentation locale... L'enjeu est aussi d'accélérer nos actions en faveur de la transition à travers notre caractère résilient, solidaire et audacieux.*

*Les multiples atouts et la haute qualité de vie de notre territoire sont les fondements d'une attractivité co-construite à travers nos alliances, notre cohésion, nos transitions et notre effervescence. Arc Horloger, Projet alimentaire territorial, labélisations Unesco, Cœur d'agglomération, Terre de solidarités, Vitrine d'avenir durable, Microtech & Medtech, Grandes Heures Nature, SCoT, etc. Autant de projets qui jalonnent le chemin de Grand Besançon Métropole.*



## Arc Horloger : la préparation d'un nouveau projet 2023-2025

**Le projet Interreg franco-suisse Arc Horloger 2021-2022 a été initié par des porteurs de savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art qui visent à pérenniser et à promouvoir leurs pratiques, inscrites à l'Unesco en décembre 2020.**

Son portage est assuré par Grand Besançon Métropole pour la partie française et par arcjurassien.ch pour la partie suisse, avec le partenariat du Parc naturel régional du Doubs horloger, du Musée du Temps de Besançon, du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et de l'Office fédéral de la culture. Les partenaires français bénéficient d'un soutien de près de 170 000 € de fonds FEDER (Fonds européens pour le développement régional).

L'année 2022 a notamment permis de finaliser le lancement du site web [archorloger.com](http://archorloger.com) qui dispose d'une foule d'informations sur l'inscription Unesco et sur les activités de ses acteurs. Le second Forum de la formation a été organisé, côté suisse, à Porrentruy. Il a réuni une centaine de participants, le 6 octobre 2022. Le 16 décembre, un événement spécial a été organisé au Musée du Temps pour fêter le deuxième anniversaire de l'inscription des savoir-faire horlogers et en mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'Humanité.

Par ailleurs, un nouveau projet Interreg a été proposé pour la période 2023-2025, afin de poursuivre l'animation et les actions autour de l'inscription Unesco. Il comprend notamment : la création d'un observatoire des savoir-faire, un annuaire des détenteurs de ces savoir-faire, une valorisation touristique de ce patrimoine immatériel, un prix de la pédagogie...



Repères

Plus de

**450 congressistes**

sont venus de toute la France pour participer, sur deux jours, aux 16e Rencontres nationales des SCoT à Besançon, en juin 2022.

## Le SCoT : les transitions au cœur de la stratégie d'aménagement

**En 2022, les travaux du Syndicat Mixte du SCoT se sont axés sur la poursuite de l'objectif du « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon 2050, sur l'organisation des Rencontres nationales des SCoT, ainsi que sur le Diagnostic territorial et de ses enjeux, servant de socle au futur Projet d'aménagement stratégique (PAS) qui définira les objectifs de développement du territoire à un horizon de 20 ans.**

Afin de permettre à la Région d'approcher au plus près les spécificités territoriales permettant la bonne mise en œuvre du ZAN, la loi Climat et Résilience prévoit la tenue dans chaque région d'une Conférence des SCoT qui a pour objet de proposer des objectifs en matière de réduction d'artificialisation nette des sols. En Bourgogne-Franche-Comté, les différentes réunions de travail de 2022 ont été animées par le Président du SCoT et ont permis l'adoption d'une proposition transmise à la Région.

En juin 2022, les 16<sup>e</sup> Rencontres nationales des SCoT, organisées à Besançon, ont été l'occasion d'échanger sur la manière d'appréhender les nouveaux modèles d'aménagement des territoires. Son organisation a été une part importante de travail du début d'année, incluant planification et logistique.

Le SCoT a également travaillé aux composantes du Diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent pour permettre d'engager la traduction du futur projet politique du SCoT. Ce Projet d'aménagement stratégique (PAS) fixe les objectifs de développement permettant la coordination des politiques publiques sur le territoire en matière d'habitat, de services et de mobilité adaptée aux nouveaux modes de vie et au regard des transitions démographiques, climatiques, territoriales, sociales, écologiques, énergétiques et technologiques, tout en assurant les équilibres territoriaux et leurs complémentarités.



# Coopérations : l'intelligence collective au service de l'attractivité du territoire

Regroupant 6 intercommunalités – Besançon, Dole, Lons-le-Saunier, Vesoul, Pontarlier, Morteau – et 360 000 habitants, le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté a poursuivi la refonte de sa stratégie 2021-2027 et sa mission de développement des coopérations, notamment avec la Suisse.

## Pôle métropolitain : un AMI qui vous veut du bien

L'année 2022 a été marquée par l'élaboration du dossier de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le volet urbain des fonds européens (Feder-FSE) en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour cela, le Pôle métropolitain s'est appuyé sur la stratégie qu'il a définie et adoptée en 2021, mettant en avant un objectif général d'attractivité vis-à-vis des jeunes actifs, couplé avec une perspective de transition. Il en résulte quatre orientations :

- Aménagement et transition écologique.
- Enseignement supérieur et recherche.
- Qualité de vie stimulée par le tourisme durable et la culture.
- Tiers-lieux et numérique.

La candidature a mis en avant des projets structurants des six agglomérations membres. Le projet a été validé par la Région, autorité de gestion des fonds européens en Bourgogne-Franche-Comté : le Pôle métropolitain est ainsi devenu, pour la période 2021-2027, un des 10 organismes intermédiaires (OI) placés auprès de la Région, afin d'assurer l'accompagnement et la sélection des projets qui bénéficieront du soutien de l'Union européenne, via le Feder et au titre du développement urbain dans la région.

Par sa taille, Grand Besançon Métropole est le territoire du Pôle métropolitain qui a positionné le plus de projets dans ce programme, tant sur la biodiversité en ville (place de Lattre de Tassigny) que sur le renouvellement urbain (Jardin des Sciences) ou sur le tourisme durable (base de loisirs d'Osselle). L'année 2022 a également permis de booster la coopération franco-suisse en menant un travail conjoint avec le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) pour la défense et la promotion des trois liaisons ferroviaires transfrontalières dont la Ligne des Horlogers (voir ci-contre).

## Ligne des Horlogers : objectif travaux

La démarche menée par GBM avec les différents territoires situés le long de la Ligne TER des Horlogers qui relie Besançon et La Chaux-de-Fonds, en Suisse, s'est poursuivie.

Avec les communautés de communes Loue-Lison, Portes du Haut-Doubs (Valdahon), Val de Morteau et les deux villes suisses, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, l'accent a été mis sur l'adaptation de la desserte aux besoins, notamment les horaires, mais aussi sur la nécessité urgente de mener la phase de travaux qui permettront de préserver cette liaison ferroviaire. Les territoires

se sont aussi attachés à mener un travail sur la communication et sur la prise en compte de la dimension patrimoniale et culturelle de la Ligne des Horlogers. Ceci a donné lieu à des échanges avec la Région, autorité organisatrice des mobilités, et avec la SNCF afin de faire valoir les attentes des territoires, des usagers et des habitants.

## 24 h du Temps : +4 500 visiteurs par rapport à 2021



La 9<sup>e</sup> édition des 24 h du Temps s'est déroulée, les 18 et 19 juin, autour de la cour du Palais Granvelle. Cette édition a mis l'accent sur :

- La réouverture du Musée du Temps (après 6 mois de travaux pour favoriser l'accessibilité du public en situation de handicap et pour l'amélioration de l'accueil et de la visite).
- Une dimension franco-suisse affirmée.
- De nouvelles manufactures associées.
- Une exposition plus qualitative.
- Une thématique fédératrice : L'imaginaire dans le temps et le temps de l'imaginaire.
- Une offre touristique conjointe Office de tourisme/Grand Besançon Métropole.
- Une communication renforcée.
- Les 20 ans du Musée du Temps.
- Un temps interprofessionnel.

### Les 24 h 00 en chiffres

- 11 500 visiteurs (contre 7 000 en 2021).
- 40 exposants (marques, créateurs, centres de formation).
- 8 conférences.
- 7 visites guidées.
- 5 ateliers en continu.
- 30 exposants à la bourse horlogère (Kursaal).
- 1 vente aux enchères.

## Évènements phares dans le territoire



### > HACKING HEALTH 20 défis de santé relevés par 300 cerveaux en ébullition

Marathon d'innovation en santé, le Hacking Health Besançon, événement co-organisé par Grand Besançon Métropole, le CHU de Besançon, l'université de Franche-Comté et la fondation FC'Innov, a relevé 20 nouveaux défis ! La 6<sup>e</sup> édition a accueilli plus de 300 participants, coaches, facilitateurs et partenaires qui ont uni leurs efforts pour trouver, en 48 heures chrono, la meilleure solution possible à toutes ces problématiques répondant à des besoins quotidiens de soignants, patients ou personnes en situation de handicap.

Plus grand hackathon en santé de Bourgogne-Franche-Comté, le Hacking Health Besançon a accueilli une nouvelle fois des talents issus des meilleures écoles et d'entreprises innovantes, venus de la région et au-delà. Parmi eux, cette année, 25 étudiants étrangers qui effectuent leur master ou leur doctorat en Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de la Graduate School EIPHI.



### > LIVRES DANS LA BOUCLE Une édition record

Après deux années impactées par la crise sanitaire, la 7<sup>e</sup> édition du festival littéraire Livres dans la Boucle, présidée par Tatiana de Rosnay, a été un succès. Côté fréquentation, 32 000 lecteurs – contre 25 000 l'année précédente – sont venus à la rencontre des quelque 220 auteurs invités. Un niveau d'affluence supérieur à celui des éditions pré-Covid. Les librairies partenaires de l'événement ont vendu 13 000 livres (contre 7 800 en 2021). Ce niveau n'avait jamais été atteint précédemment. Côté restauration-hôtellerie, 425 nuitées ont été réservées et 1 200 repas servis par 18 restaurants.

# Campus Bouloie – TEMIS, la transformation : une réalité !

Afin de rénover en profondeur le Campus Bouloie-TEMIS, l'ensemble des partenaires publics mobilise près de 80 M€ pour forger un site adapté aux nouveaux usages pédagogiques et scientifiques, inclusif, respectueux de son environnement et ouvert sur la cité. Déployé dans le cadre d'une coopération public-public inédite, cet ambitieux projet est largement soutenu financièrement par Grand Besançon Métropole qui a pris en charge la maîtrise d'ouvrage de 80 % des travaux sur les bâtiments et sur l'aménagement des espaces extérieurs.

Ce programme de modernisation vise à offrir les meilleures conditions de travail, d'étude et d'épanouissement aux usagers du plus grand campus bisontin (10 000 étudiants). Articulant construction et rénovation de lieux pédagogiques et de recherche, végétalisation des espaces et nouvelles formes de mobilité, ce projet vise à conforter l'excellence et l'attractivité du site, tout en étant un démonstrateur des indispensables transitions environnementales à mettre en œuvre.

## Plusieurs réalisations phares en 2022

**Campus Sport** (300 m<sup>2</sup>) a mobilisé 1,2 M€ TTC. Dans son hall, trois structures se partagent l'accueil des étudiants : le Service universitaire des activités physiques et sportives, la Ligue régionale du sport universitaire – compétition et l'Association sportive étudiante. Soutien GBM : 346 k€.

**Le (Li)VE – (Li)eu de Vie Etudiante** (1,6 M€). Pensé par et pour les étudiants, cet espace de 500 m<sup>2</sup> concilie solidarité, espaces de vie et espaces de travail et de projets. Il accueille aussi l'AGORAé, épicerie sociale et solidaire étudiante, un atelier Do It Yourself (DIY), des espaces de travail pour les associations étudiantes, ainsi que les bureaux des services animations du Crous. Soutien GBM : 337,5 k€.

**Grand Besançon Métropole a poursuivi les travaux d'aménagement des espaces extérieurs** : Jardin des sciences et du Vallon de la Bouloie, place centrale, liaisons piétonnes. Engagés en 2021, grâce à un investissement de plus de 10 M€, ces travaux traduisent l'ambition de restituer et de prolonger le campus-parc réservé aux circulations douces, de renforcer et déployer l'armature végétale et écologique, de désimpermeabiliser les sols pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

## Encourager les mobilités internationales

**Grand Besançon Métropole soutient les dynamiques d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur du territoire. Ces échanges, et notamment l'accueil d'étudiants internationaux, renforcent l'ouverture de Besançon au monde et nous positionne sur la carte internationale de l'enseignement supérieur.**

- Chaque année, Grand Besançon Métropole finance deux bourses Victor-Hugo (7 000 €/boursier). Ce dispositif crée par l'UFC a pour but d'encourager les échanges universitaires avec l'Amérique latine et Haïti en permettant à des étudiants de venir effectuer une année en master à Besançon. En 2022-2023, une étudiante brésilienne et un étudiant colombien en ont bénéficié.
- SUPMICROTECH-ENSMM, l'école d'ingénieurs fortement axée sur les systèmes mécatroniques et les microsystèmes, continue son développement à l'international. Grand Besançon Métropole soutient (24 K€) ces échanges en accompagnant sur l'année universitaire l'accueil de 29 étudiants de 9 nationalités différentes.



Repères

Près de

**80 M€ investis**

Le projet Campus Bouloie-TEMIS fait l'objet de près de 80 M€ d'investissements, financés par la Région, Grand Besançon Métropole, l'État, l'UFC, le Département, TEMIS, la Ville de Besançon, l'Europe, le Crous et SUPMICROTECH-ENSMM.



Plus de  
**9 étudiants**  
sur 10  
recommanderaient  
Besançon  
à un ami.

## Favoriser l'épanouissement et la qualité de vie des étudiants

**Les étudiant-e-s constituent un moteur essentiel de la vitalité du territoire. Si l'excellence académique et la diversité des offres de formation sont des facteurs d'attractivité essentiels, la richesse et la qualité de la vie étudiante le sont tout autant.**

Soutenir les initiatives étudiantes, contribuer à une vie culturelle, sportive et associative riche, offrir une mobilité accessible sont autant de points sur lesquels Grand Besançon Métropole agit, afin d'attirer de nouveaux étudiants et de répondre aux attentes des 25 000 étudiants de la métropole. Si l'on se fie au dernier classement du média *L'Étudiant*, cela semble bien engagé : plus de 9 étudiants sur 10 recommanderaient Besançon à un ami.

**En 2022, Grand Besançon Métropole a notamment accompagné les actions suivantes :**

- **La Nuit des Étudiants du Monde** organisée par l'association Erasmus Student Network Besançon (soutien de 3 000 €). Cet événement a pour objectif de favoriser l'intégration sociale des étudiants internationaux et locaux en organisant un temps festif à la Rodia. L'édition 2022 a accueilli plus de 400 étudiants.
- Une subvention de 5 000 € pour l'équipement de **l'épicerie sociale et solidaire AGORAé**, mise en place par le BAF (Bureau des Associations Franc-comtoises). Celle-ci permet aux étudiants en situation de précarité de bénéficier de denrées alimentaires et d'hygiène pour un coût équivalent à 10 % du prix du marché.
- Venant clôturer la semaine Bienvenue aux étudiants, qui se déroule sur les 3 campus, **la soirée concert Bouge ta rentrée**, gratuite et ouverte à tous les étudiants, est devenue incontournable au fil des éditions. En 2022, la Gare d'Eau a accueilli quelque 3 500 étudiants. L'occasion de souhaiter la bienvenue aux étudiants primo-arrivants. Soutien GBM : 2 000 €.

# Culture par et pour tous

Grand Besançon Métropole soutient à la fois la pratique artistique par les habitants et la diffusion de créations. À l'affiche de cette double politique : musique, théâtre, danse, littérature, art contemporain, festivals...



## Écoles de musique : 1 900 élèves et près 360 500 € de subventions

Du côté des écoles de musique du Grand Besançon, le début de l'année 2022 a de nouveau été marqué par les contraintes sanitaires après un retour progressif à des conditions normales en juin. Les inscriptions ont encore connu une baisse moyenne de 5 à 10 % avec une disparité entre les associations. Pour cette 3<sup>e</sup> année du Schéma d'enseignement musical, 12 écoles accueillant 1 902 élèves ont été soutenues pour un montant de 331 825 € en fonctionnement. En termes d'investissement en matériel instrumental et pédagogique, 3 écoles ont bénéficié d'une aide pour un montant total de 28 664 €.

Le Schéma d'Enseignement Musical de GBM se clôturant, un bilan a été réalisé par ENEIS by KPMG. Les perspectives issues de celui-ci serviront de support à la mise en place d'un nouveau Schéma.

## Musiques actuelles : aux côtés des artistes et des lieux de diffusion

Grand Besançon Métropole a poursuivi son soutien au dispositif d'accompagnement et de formation dans les musiques actuelles, mis en œuvre par l'association Le Bastion et par La Rodia, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional. Les activités d'enseignement – notamment la semaine Break au Bastion – ont été reconduites, tout comme les examens de fin de cycle du Conservatoire et l'accueil d'artistes en résidence.

En matière d'accompagnement, Le Bastion et La Rodia proposent toujours leur dispositif et leur collaboration *Panopli*. Adapté à tout musicien, cet accompagnement est personnalisé selon les ressources du territoire. En termes de subventions, 25 000 € ont été alloués au Bastion, ainsi que 4 619 € de soutien à l'investissement. La Rodia a bénéficié d'une aide de 23 000 €.

Grand Besançon Métropole a, par ailleurs, renouvelé sa contribution financière au GIP Cafés Culture. Il s'agit du premier dispositif d'aide à l'emploi artistique à destination des cafés, bars et restaurants qui diffusent des concerts et des spectacles professionnels. Cette aide marque le soutien de Grand Besançon Métropole en faveur de l'emploi des artistes et de l'activité de ces lieux de diffusion. En 2022, le dispositif a permis de participer à l'embauche de 118 artistes pour 63 concerts et spectacles dans 12 cafés du territoire.

### Chiffres et nouveautés

#### Du côté du CRR

- 1 552 élèves inscrits en 2021/2022.
- 2 140 enfants touchés par des interventions de sensibilisation en milieu scolaire.
- 8,8 M€ de budget.
- 100 enseignants.
- 90 disciplines.

#### Lancements :

- de la saison « Jeune public », en partenariat avec la compagnie Pernette et Côté cour pour sa 1<sup>re</sup> édition destinée à souligner le lien entre l'apprentissage artistique et la fréquentation du spectacle vivant.
- des inscriptions / réinscriptions dématérialisées.
- de la démarche du nouveau projet d'établissement.

### > GRAND 8 850 spectateurs à la découverte de la création « jeune public »

Grand Besançon Métropole a renouvelé son soutien à Côté Cour pour Le Grand 8, la saison nomade « jeune public », proposée sur le territoire avec des spectacles professionnels d'artistes locaux, nationaux et internationaux, à tarif accessible. Près de 850 personnes ont pu découvrir les 9 spectacles présentés en 2022 dans 7 communes du Grand Besançon : Pirey, Pugey, Geneuille, Mamirolle, Devecey, Saône et Gennes. L'occasion pour ces jeunes spectateurs (dès 1 an pour un des spectacles) de découvrir en famille des spectacles de qualité dans divers domaines : danse, théâtre, marionnettes, théâtre d'objets ou performance sonore. Ces rendez-vous ont également été accompagnés de temps conviviaux, d'un coin lecture et d'ateliers élaborés avec les communes et les bibliothèques.

### > MARDIS DES RIVES plus de 13 000 spectateurs pour la 9<sup>e</sup> édition

Marquant un retour au format d'avant-Covid, la 9<sup>e</sup> édition des Mardis des rives a retrouvé toute sa dimension festive et conviviale ! Plus de 13 000 spectateurs, majoritairement grand bisontins, ont été accueillis au cours des 9 soirées musicales gratuites proposées. Mettant en avant 9 groupes locaux et 2 formations extérieures aux esthétiques variées et programmés avec l'appui de La Rodia et du Bastion, ces rendez-vous ont bénéficié de la participation des associations et des restaurateurs à la buvette, mais aussi du Bibliobus de Besançon qui a ouvert son salon de lecture ou encore de La Bisontine avec son animation « bar à eau ».

À Avanne-Aveney, Besançon, Byans-sur-Doubs, Deluz, Montferrand-le-Château, Novillars, Osselle-Routelle, Roche-lez-Beaupré et Saint-Vit, les spectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir le territoire au gré de ces concerts itinérants pour lesquels Grand Besançon Métropole a mis en place une navette de bus gratuite, dans une démarche d'accessibilité et d'écoresponsabilité.



## Sports amateurs et de haut niveau se retrouvent à Besançon

Entre l'outdoor et ses équipements, le Grand Besançon a accueilli, en 2022, de nombreuses compétitions (inter)nationales : Coupe du monde de paratriathlon, Classic Grand Besançon Doubs, Trail des Forts, VTT de la Dame Blanche, Thormontbou, Défis de la Boucle, Trail Urbain de Besançon, Ins'Pirey, Trail de Montfaucon, coupes d'Europe et de France pour l'ESBF...

La politique sportive de GBM s'articule autour de 2 fonds d'aide :

#### ○ Fonds d'aide « Haut Niveau »

Pour les sports collectifs, le soutien de GBM s'articule autour des clubs « pro/élite » : ESBF (120 000 €) et GBDH (70 000 €). Pour les sports individuels, GBM soutient les clubs accompagnant leurs athlètes vers le haut niveau (50 000 €/an au bénéfice de 6 clubs).

#### ○ Fonds d'aide « Manifestations sportives »

Doté de 70 000 €/an (hors événement comme la Coupe du monde de cyclo-cross, par exemple), ce fonds finance les événements autour des sports de nature et ceux valorisant et animant le Grand Besançon.

Un Fonds de subventions d'équipement (50 000 €/an), accompagne des projets portés par les municipalités dans une discipline peu présente sur le territoire ou en rapport avec la politique outdoor de GBM.

Enfin, des crédits d'exploitation de 40 000 € permettant le déploiement des actions Terre de Jeux et d'opérations liées à Grandes Heures Nature, en dehors du festival.

## PARIS 2024

Besançon est un centre de préparation aux Jeux 2024 avec 9 équipements labellisés « Terre de jeux ».

# Le Grand Besançon, destination écotourisme

*Entre patrimoine naturel préservé et double reconnaissance à l'Unesco, le Grand Besançon constitue une destination en parfaite adéquation avec les nouvelles tendances du tourisme et avec les nouvelles aspirations des visiteurs. Une demande à laquelle les élus communautaires ont souhaité apporter une réponse taillée sur mesure, à travers l'actualisation, en février 2022, du Schéma touristique 2017-2023.*



## Une stratégie co-construite avec les acteurs du tourisme

**Pour développer sa stratégie de développement touristique, Grand Besançon Métropole mise sur une approche multi partenariale au sein de son territoire et au-delà. Ses Rencontres du tourisme, qui se sont déroulées au CLA le 10 juin dans la continuité de l'actualisation du schéma communautaire, ont ainsi réuni 70 participants.**

Grand Besançon Métropole participe également aux Comités de pilotage et techniques organisés dans le cadre du suivi du Schéma régional. La démarche de développement Vallée du Doubs/Contrat de canal se poursuit également, via la participation aux Comités de pilotage et techniques, ainsi qu'à travers l'identification du programme d'actions sur GBM : rencontres avec chaque commune concernée et réunion des maires de la vallée du Doubs, le 27 septembre.

## Des actions prioritaires autour de l'hébergement et de l'écotourisme

### Hébergement

**Plusieurs objectifs prioritaires ont été identifiés dans le cadre du Schéma touristique :** montée en gamme de l'offre et nouvelle offre en hôtellerie (type lifestyle) ; hébergement collectif (type auberge de jeunesse, gîte de groupe) ; hébergement de plein air (camping séjour haut de gamme), proche des axes d'itinérance ou encore adapté aux PMR. Cette démarche globale a fait l'objet d'une présentation en conférence des Maires. Un travail d'identification des potentialités et des porteurs de projets a aussi été mené : appel aux communes, groupe technique interne et avec l'AER, travail technique.

**Créé en 2019, le Fonds d'intervention pour l'hébergement touristique (FIHT)** a été actualisé, selon les objectifs exposés dans le paragraphe précédent. En 2022, 8 porteurs de projet ont été rencontrés et 2 aides accordées : 17 205 € à l'Hôtel et Spa Victor Hugo à Besançon pour la rénovation d'une partie des chambres ; 23 240 € aux Gîtes de l'Orée du Bois à Torpes et à Boussières, pour la création de 3 meublés, 1 gîte d'étape et 2 hébergements insolites.

### Développement de l'écotourisme

(voir aussi page suivante)

- Diagnostic des acteurs et des activités pouvant relever de l'écotourisme.
- Mise en place du groupe de travail écotourisme et première réunion le 7 novembre.
- Coordination du village écotourisme sur le festival Grandes Heures Nature : mobilisation de partenaires, contribution à l'organisation...

## Les équipements communautaires

### Une fréquentation au beau fixe à Osselle

Animée par un programme estival monté par le Grand Besançon (partenariats, édition de plaquette), la Base nature des lacs d'Osselle a connu, avec 34 566 visiteurs en 2022, une fréquentation qui renoue avec celles de 2019 (32 000) et de 2020 (35 000). Du côté du camping, 2 799 nuitées ont été enregistrées entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août. Sur la ligne Ginko Osselle Plage, pilotée par la Direction des transports, 3 595 validations ont été recensées.

Le projet de restructuration et de développement de la Base nature se poursuit avec l'organisation d'une réunion publique à Osselle, le 4 juillet. Côté procédures : permis de construire accordé en juin 2022 ; délibération portant sur la déclaration d'utilité publique (DUP) en juin ; permis d'aménager et étude d'impact déposés en juillet ; enquête publique du 15 décembre au 11 janvier 2023. Sur le plan des travaux : déconstruction des bâtiments (novembre).

### Plus de 25 400 nuitées au camping de Chalezeule

En 2022, le camping de Besançon-Chalezeule a vu son classement 3 étoiles renouvelé (valable 5 ans). Avec 25 433 nuitées, du 15 mars au 31 octobre, le site a connu une forte hausse de sa fréquentation, par rapport aux 17 000 nuitées de la saison 2021 marquée par des conditions climatiques très mauvaises. L'année 2022 marque aussi une progression, par rapport à l'avant-Covid : 24 800 nuitées en 2019.



Grand Besançon Métropole a réalisé les travaux relevant du propriétaire : changement de l'ensemble de la clôture et des barrières d'entrée, ainsi que l'entretien (élagage, nettoyage d'avant-saison, petites réparations).

### Plus de 2 500 nuitées sur les haltes fluviales

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le label Pavillon Bleu a été décerné au Grand Besançon pour ses haltes fluviales. Ce label, valable un an, certifie la bonne qualité environnementale dans les ports et valorise les politiques de tourisme durable qui y sont menées. Les sites du Moulin Saint-Paul et de Deluz sont, par ailleurs, labellisés Tourisme & Handicap. Du 15 avril au 15 octobre, les haltes fluviales ont enregistré 2 508 nuitées.

Grand Besançon Métropole a facilité la mise en place d'une offre de location de vélo à la halte du Moulin Saint-Paul en saison estivale : partenariat avec Solidarité Doubs Handicap, le gestionnaire de la halte, et avec la société Happy's Experience.

# Développement et valorisation de l'offre écotouristique

## Randonnée : nouveaux circuits et nouvelle communication

En 2022, le Grand Tour VTT a été ouvert avec une longueur de 192 km et un dénivelé positif de plus de 4 000 m. Cet itinéraire emprunte les vallées du Doubs, de l'Ognon et de la Loue. Il grimpe sur le premier plateau des Montagnes du Jura et offre des superbes points de vues, notamment sur les Vosges, le Jura et les Alpes. Il peut se réaliser en 2, 3 ou 4 jours avec une offre d'hébergements partenaires sur le parcours. Le sentier VTT n°88 a également été créé à Bregille à deux coups de pédale du centre-ville bisontin (13 km et 330 m de dénivelé positif au départ du parking du Grand Désert).



Régulièrement enrichie, l'offre de randonnée pédestre et VTT fait aussi l'objet d'un suivi régulier à travers : un marché d'entretien (signalétique, balisage...) ; l'animation du réseau de veilleurs bénévoles et des associations de randonneurs (échanges réguliers, rencontre annuelle, le 24 novembre 2022) ; le conventionnement sur l'entretien « sentier niveau 2 », passé entre le Département, Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon et 5 associations.

Côté communication, 2 cartes touristiques « 4 pratiques » (une carte randonnée pédestre/trail, une carte VTT/Cyclo) ont été conçues et éditées. Sur le terrain, 8 panneaux grand format « 4 pratiques » ont été installés sur 8 sites stratégiques : Prés-de-Vaux, Base d'Osselle, camping de Besançon-Chalezeule, Musée de Nancray, gares de Saint-Vit, Saône, Mamirolle et Deluz. Le contenu de l'appli numérique Grandes Heures Nature a aussi été réorganisé.

Concernant la commercialisation de l'offre, une Charte d'hébergement a été créée à destination des propriétaires qui ont vocation à accueillir une clientèle touristique en itinérance le long du Grand Tour VTT : 15 hébergements ciblés (8 sont déjà signataires). Le Comité Départemental de Tourisme, l'Office de tourisme et l'Agence réceptive ont été mobilisés pour concevoir des packages/forfaits séjours.

Enfin, Grand Besançon Métropole contribue au projet de Schéma VTT du Département (participation aux comités de pilotage et techniques).

## Fonds Congrès

>> En 2022, 3 dossiers ont été instruits :

- Congrès annuel de la FNSEA (1200 participants) : 8 250 € d'aides accordées par GBM.
- Rencontres nationales des SCOT (450 participants) : 3 750 € d'aides par GBM.
- 12<sup>e</sup> Assises Nationales de la Biodiversité (1 000 participants) : 8 250 € d'aides par GBM.

## 1 868 Pass Tourisme vendus



>> En 2022, 1 868 Pass Tourisme ont été vendus (Ginko et Office de tourisme). Créé en 2019, celui-ci comprend l'accès au réseau Ginko pendant sa durée de validité, ainsi que l'entrée à 4 sites : Citadelle, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Musée du Temps, Maison Victor Hugo. Il ouvre également droit à la gratuité de l'entrée au Frac et des réductions à la Base nautique d'Osselle, au musée-parc de Nancray, de même que pour la location d'un vélo auprès de MyCycle. En 2022, 2 flyers ont été mis à jour et édités pour présenter cette offre.

## > PROMOTION

### Les partenariats 2022

- Conventionnement avec l'Office de tourisme, missionné sur l'accueil, la promotion, la commercialisation et l'animation des acteurs locaux. Suivi des missions confiées à l'Office : réunions régulières, participation aux CA et AG, bilan des missions confiées.
- Actions dans le cadre du partenariat « Atout France » et des collectifs du Comité Régional de Tourisme : présence au salon Rendez-vous en France, à Nantes (16/18 mars) ; participation aux différentes réunions des collectifs (Montagnes du Jura, patrimoine itinérance, tourisme d'affaire) ; accueil de voyages de presse et de blogtrip, ainsi que des accueils individuels de journalistes (presses française et italienne) ; mobilisation de l'Office de tourisme sur le sujet.
- Réseau des sites Unesco de Bourgogne-Franche-Comté : participation aux différentes réunions du réseau et forte contribution à l'animation de la démarche ; mobilisation de l'Office de tourisme (apéro avec V.U.E.) ; agence de relations presse pour les 50 ans du Patrimoine mondial.
- Vallée de l'Ognon : participation aux comités de pilotage et techniques ; suivi du partenariat ; contribution à l'organisation de la SlowUp, mobilisation de l'Office de tourisme (visite guidée de la vallée...).
- Actions en Allemagne et en Suisse : conférence et panneaux présentant l'exposition Le Beau siècle et le Grand Tour VTT à la maison de la Bourgogne-Franche-Comté à Mayence (Allemagne), ainsi qu'à l'Hôtel de ville de Fribourg dans le cadre du jumelage de Besançon-Fribourg (Allemagne) et à Neuchâtel (Suisse).

## > ACTIONS RELATION PRESSE

- Accueil de 22 voyages de presse, 3 accueils individuels de bloggeurs et 1 accueil de blogtrip.
- Outils de relation presse (dossiers et communiqués) en collaboration avec l'agence AirPur, élaboration des programmes d'accueil.
- Commande par le service des prestations de nuitées, restauration, activités.



## Com' un coup de boost pour l'attractivité du territoire !

En 2022, le service Com' a piloté deux vastes campagnes d'attractivité estampillées Besançon Boosteur de Bonheur, l'une en direction des futurs résidents, l'autre en direction des touristes. Ces actions ont été menées avec des affichages dans les grandes gares et le métro à Paris. Les taux de retour ont été très intéressants. Dans le même temps, le site internet de la marque a été repensé tout au long de l'année 2022 et sur le début de 2023.

## > AU SERVICE DES SERVICES !

Urbanisme, culture, eau et assainissement, déchets, mobilités, habitat, environnement, tourisme, sport, développement économique, enseignement supérieur... La Com' s'est mobilisée aux côtés des services pour les accompagner à travers une cinquantaine de projets, en 2022. Le service Com' a également été fortement impliqué sur Livres dans la Boucle, Grandes Heures Nature, les 24 h du Temps et Les Mardis des rives notamment.

### Les chiffres de la Com'

- 6 numéros de Grand Besançon Magazine distribués à 104 000 exemplaires
- 370 articles publiés sur le webzine plus.grandbesancon.fr
- 100 informations presse avec près de 400 retombées.

### Sur les réseaux

## Grand Besançon Métropole fait jouer ses réseaux avec 8 600 nouveaux abonnés !



LINKEDIN  
Page Grand Besançon Développement  
L'information économique du territoire

**12 500 abonnés**

(+ 3 000 en un an)



Page Ville et Communauté urbaine  
Information institutionnelle

**7 500 abonnés**

(+ 3 000)



INSTAGRAM  
Page Besançon Boosteur de Bonheur  
Promotion du territoire

**7 850 abonnés**

(+ 1 600)



FACEBOOK  
**15 000 fans**

(+ 1 000)

# Un territoire en action, en faveur de l'Emploi

Grand Besançon Métropole a continué, aux côtés de l'État, à accompagner une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) avec le soutien opérationnel de Réussite Emploi Franche-Comté.



## Repères

### Taux d'occupation des pépinières d'entreprises 94 %

La pépinière d'entreprises de Palente, à vocation généraliste, comptabilisait 23 entreprises, 52 employés et un taux d'occupation moyen de 89 % en 2022.

La pépinière de TEMIS, qui cible les entreprises innovantes dans les microtechniques et la santé du futur, accueillait 22 entreprises et 175 employés pour un taux d'occupation de 99 % en 2022.

## Une année jalonnée d'initiatives

L'année 2022 a, d'une part, été consacrée à la recherche de nouvelles entreprises souhaitant intégrer la démarche PAQTE – Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises – avec 35 nouvelles entreprises signataires de la Charte. D'autre part, au déploiement d'actions en direction des entreprises et des personnes en recherche d'emploi, de formation ou en reconversion professionnelle.

Des diagnostics flashs ont pu être proposés aux entreprises, leur permettant ainsi de faire rapidement le point sur leur situation, de clarifier les enjeux, et de les aider à identifier les axes prioritaires à traiter pour repenser ou développer leur activité.

Des temps d'échanges ont été organisés pour fédérer les réseaux d'entreprises du territoire. En mars 2022, les acteurs économiques ont assisté à une conférence-débat sur la marque employeur pour tenter de trouver les clés en vue de repérer et de fidéliser les futurs talents de leur entreprise. Plus de 130 partenaires présents.

Les entreprises signataires de la Charte PAQTE ont pu échanger, en juillet 2022, avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique. Plusieurs objectifs guidaient cette rencontre :

- Mieux faire connaître l'insertion par l'activité économique aux entreprises du marché « dit classique ».
- Mettre en évidence les compétences des personnes issues de « l'insertion ».
- Faire découvrir les métiers en tension des entreprises du secteur pour les futurs salariés qui vont terminer leur parcours en insertion.

Plusieurs manifestations ont été organisées pour essayer d'apporter des solutions de recrutement à des entreprises ayant des besoins de main d'œuvre. Les entreprises du territoire ont pu participer au Salon CAP VERS L'EMPLOI qui a réuni, en septembre 2022, plus de 150 acteurs économiques et plus de 2 600 personnes en recherche d'emploi, de formation ou en dynamique de reconversion professionnelle.

Des actions spécifiques ont été déployées pour aider des secteurs d'activité en tension, comme l'industrie, à trouver les compétences nécessaires

dans un contexte de reprise économique. Ainsi, en novembre 2022, afin de faire face aux difficultés de recrutement, RÉUSSITE EMPLOI FRANCHE-COMTÉ en charge de la démarche GPECT s'est associée à une agence de travail temporaire en vue de favoriser l'emploi des personnes en recherche d'emploi et n'ayant pas de réseau. En effet, il a été décidé avec l'aide des partenaires associatifs, de l'emploi et de l'insertion du secteur, d'organiser une visite d'une entreprise industrielle pour appréhender les postes proposés. Des actions identiques ont été menées sur le secteur du nettoyage et de l'industrie agroalimentaire.

Le Grand Besançon, labélisé Cité de l'Emploi en juillet 2021, a continué à déployer un programme d'actions en direction des publics en insertion résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, grâce au soutien financier de l'État.

## Clauses d'insertion : 852 personnes accompagnées vers l'emploi

>> Afin de favoriser le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, Grand Besançon Métropole, ainsi que 23 autres donneurs d'ordre du territoire, intègrent régulièrement des clauses d'insertion dans leurs marchés publics. Les chiffres-clés de 2022 :

- 215 019 heures d'insertion, réalisées dans le cadre de 87 marchés.
- 852 bénéficiaires (dont 27,8 % sont des femmes).
- 50,1 % des bénéficiaires habitent les quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Besançon.

## Fonds d'Intervention Économique (FIE)

>> Dans le cadre du Fonds d'intervention économique (FIE), 338 375 € de subventions ont été allouées à 10 projets d'entreprises pour un montant total d'investissement de 16,16 M€ : Globe Sauter, BFCS, Atelier Tisserand, Rochet, Sineo, Bois et paysages comtois, Igexpo, Brasserie Cuc, Sopil, Prêtre.

## Fonds Régional d'Innovation (FRI) :

>> Grand Besançon Métropole est un acteur économique qui agit en faveur du soutien à l'innovation. À ce titre, il contribue au Fonds Régional d'Innovation (FRI) géré par Bpifrance. L'objectif de ce fonds est de soutenir le financement de projets d'innovation individuels ou collaboratifs, portés par les entreprises et/ou des entités de recherche (université de Franche-Comté, CHU) implantées dans le Grand Besançon. L'innovation englobe plusieurs cœurs de métiers : technologies, marketing, services, etc.

En 2022, 3 startups ont été soutenues par GBM pour un montant global de 150 000 € :

- **Smaltis**, société spécialisée dans la prestation de services en microbiologie, la science qui étudie les bactéries, les levures, les moisissures et les virus.
- **Ennoia** qui propose un nouveau dispositif médical pour faciliter les interventions chirurgicales buccales.
- **Colleag** ayant conçu une plateforme dédiée au covoiturage entre collaborateurs de sociétés sur leur trajet domicile-travail.

# TEMIS, 2 technopoles à la croisée de la recherche et de l'innovation

Avec ses deux sites TEMIS, l'un dédié aux microtechniques, l'autre au biomédical, le Grand Besançon ne cesse de développer son écosystème d'excellence, mêlant formation, recherche et tissu économique.



## Le point sur les actus 2022... et la suite à venir

Le bâtiment Grupo Antolin a été livré sans retard en novembre 2022. Il est aujourd'hui en pleine activité (environ 22 000 m<sup>2</sup> sur un ensemble foncier de 43 000 m<sup>2</sup>).

La construction du premier bâtiment du programme tertiaire de 2 000 m<sup>2</sup> SDP Espace Santé, situé à l'angle des rues Paré et Milleret, a débuté en octobre 2022 et sera livré fin 2023.

Le succès rencontré par le bâtiment BIO Innovation amène à étudier la réalisation d'un BIO Innovation 2 sur la parcelle de terrain mitoyenne, d'une superficie de 2 500 m<sup>2</sup> environ. Ces mêmes réflexions s'appliquent sur le projet de construction d'un bâtiment dédié à la bioproduction qui prendrait place rue Bried.

Sur l'année 2022, plusieurs salons professionnels ont eu lieu dans un contexte d'après-Covid. Le focus a été mis sur la commercialisation et

l'accompagnement de diverses entreprises pour des projets sur les deux sites technopolitains. Cet accompagnement se traduit de la façon suivante :

Pour les opérations donnant lieu à une vente de foncier :

- 1 projet achevé.
- 2 projets signés, à engager en 2022.
- 3 projets encore à l'étude.
- 2 projets en attente.

Pour les opérations donnant lieu à une installation en parc immobilier :

- 4 projets installés.
- 9 projets en cours d'étude.
- 2 projets en attente.

## Micronora, une édition tournée vers la jeunesse

Soutenu par Grand Besançon Métropole, le Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents a proposé plusieurs actions de sensibilisation aux métiers des microtechniques, lors de Micronora, le salon leader des microtechniques et des nanotechnologies (25 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition, 9 000 m<sup>2</sup> de stands, 800 exposants et marques représentées, 15 000 visiteurs professionnels).

Un atelier TechniLab a été proposé à des collégiens de Besançon et managé par des élèves de BTS CIM. Ces jeunes ont construit un hélicoptère lumineux. Une première action pour donner envie de découvrir les métiers des microtechniques. En parallèle, le Campus a organisé, en partenariat avec plusieurs lycées partenaires, des visites d'entreprises auprès de leurs élèves avec le soutien d'étudiants de SUP-

MICROTECH-ENSMM pour leur faire découvrir les opportunités d'emplois du secteur. Des actions de sensibilisation ont également été menées vers les enseignants. En lien avec l'académie de Besançon et le comité local École-Entreprise de Besançon, le Campus a proposé la visite du salon à 24 enseignants référents Ecole-Entreprise. Une vidéo a été conçue pour commémorer ces divers moments.

## Le salon Opportunités Seniors autour du bien vieillir

>> Les 6 et 7 septembre 2022, au Kursaal, s'est déroulé le salon Opportunités Seniors, organisé par le Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec Grand Besançon Métropole. Ce rendez-vous proposait des solutions aux seniors, à leurs aidants et accompagnants pour l'habitat : comment adapter, innover, créer des lieux de vie pour demain ? Près de 300 personnes sont ainsi venues s'informer auprès des stands ou participer aux conférences, espaces de démonstration, tables rondes. Luc Broussy, invité d'honneur, a partagé les grandes lignes de son rapport Nous vieillirons ensemble, 80 propositions pour un nouveau Pacte entre générations.



## Des zones d'attractivité économique

Avec 27 900 m<sup>2</sup> vendus pour un montant total de 620 140 € (zone du Noret à Mamirolle, Parc de l'Échange à Chemaudin-et-Vaux), les ZAE du Grand Besançon affichent une belle santé. Et pour asseoir leur attractivité, le Schéma de priorisation des Zones d'activités économiques (ZAE) a été adopté par le Conseil communautaire le 11 mai.

Ce document s'inscrit dans le cadre de la loi Climat et résilience de 2021 et dans l'objectif de Zéro artificialisation nette (ZAN), à horizon 2050. Il met en exergue de nouvelles manières d'aménager, compatibles avec les enjeux de transition écologique (densifier, limiter l'imperméabilisation, lutter contre les îlots de chaleur, développer les énergies renouvelables...) et mettant l'accent sur la requalification des ZAE existantes qui ont été transférées à Grand Besançon Métropole en 2017.

Ainsi, 6 ZAE, représentant en tout 70 ha, ont été retenues comme « priorité 1 », à savoir « à aménager » : Marchaux-Chaudefontaine, Champs Chevaux à Saint-Vit, Portes de Vesoul à Besançon, Cheneau Blond à Saône, Champ Pusy à Pelousey et la Zone artisanale de Gennes. A cela s'ajoute les zones déjà engagées, soit 130 hectares en tout.

### > DES ZAE À REQUALIFIER

Conformément au Schéma des ZAE, la zone de Thise-Chalezeule a fait l'objet d'une étude de requalification et de transition écologique. Un plan-guide a été validé en vue de travaux envisagés début 2024. La ZAE des Grands Vaubrenots, à Saint-Vit, les zones industrielles et du Petit Frêne de Saône sont en cours d'étude.

### > ESPACE COMMERCIAL DE CHALEZEULE

Le projet de Retail Park de 3 600 m<sup>2</sup> de surface de vente porté par IDEEA s'est vu délivrer un permis de construire le 14 août 2020. Son ouverture est prévue pour l'automne 2024. Le pôle de loisirs indoor de 20 000 m<sup>2</sup>, sous l'enseigne 1055, a ouvert fin 2022 sur la partie Nord de la ZAC, en bordure de la RD 683.

## à retenir aussi...

La ZAC de la Nouvelle Ère aux Auxons a vu l'arrivée de la société Daval.

La commercialisation de l'extension de 20 ha sur le parc de l'Échange à Chemaudin-et-Vaux connaît un grand succès et la majorité de la zone est réservée.

Le permis de construire du Centre de Conservation et d'Étude pour des biens archéologiques, porté par les services de l'État (DRAC), a été délivré en vue de travaux en 2023-2024 sur la Zone Nord des Portes de Vesoul.

# Commerces : un taux de vacance de seulement 5,4 % en centre-ville

Véritable vitrine du Grand Besançon, la Boucle constitue la plus grande zone commerciale de notre territoire. Une offre qui s'enrichit continuellement avec l'ouverture de nouvelles enseignes. A la clé, un taux de vacance bien plus bas que la moyenne nationale.



## Une offre commerciale dynamisée

**Le service Commerce, mutualisé Grand Besançon Métropole et Ville, mène les missions suivantes :**

- Assistance à la création / reprise de commerces, activité artisanale ou de service. Mise en relation avec les différents interlocuteurs internes ou externes à la collectivité.
- Maintenir un partenariat fort avec les associations de commerçants et les chambres consulaires.
- Echanges réguliers avec les bailleurs de locaux commerciaux et développeurs d'enseignes.
- Piloter et assister les organisateurs des différentes animations commerciales se déroulant sur le territoire. En 2022, 35 journées d'animations commerciales ont ainsi été programmées.

Par ailleurs, l'implication des élus communautaires a insufflé une forte dynamique à la vie commerciale locale. Le service Commerce a atteint les objectifs fixés : développement des activités et des emplois, veille économique, dynamisation des quartiers, management du centre-ville.

En vue d'accueillir de nouveaux commerces, le service pilote également une stratégie globale de longue haleine, mêlant prospection commerciale, accompagnement des projets et pilotage des animations commerciales. Il assure aussi le suivi de la vacance commerciale du cœur de ville via des relevés terrains réguliers.

**Les objectifs poursuivis permettent d'assurer :**

- les fonctions de centralité du commerce et de l'artisanat en cœur de ville ;
- l'attractivité des zones périphériques et de proximité du commerce de quartier ;
- la cohérence des implantations commerciales et artisanales ;
- le maintien et le développement des activités existantes ;
- la définition d'une politique de services de proximité au sein des quartiers ;
- la promotion de l'activité commerciale et artisanale sur le territoire de l'agglomération ;
- la stimulation et la création d'emplois ;
- l'animation du partenariat local ;
- la production et la diffusion de la connaissance ;
- l'observation pour anticiper les mutations des modes de consommation.

Des relations fructueuses ont été développées tant avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon qu'avec l'Union des Commerçants de Besançon ou les associations de quartier.



Repères

**5,4 %** de taux de vacance commerciale, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, à comparer avec la moyenne nationale de 8 % pour une ville de même taille (calcul basé sur les 10 rues les plus commerçantes du centre-ville).





Repères

**4 414 clients**  
pour les Samedis Piétons  
qui affichent toujours une  
excellente dynamique.

## De la nouveauté au coeur de la ville...



Avec l'arrivée d'enseignes emblématiques comme Loiseau, IKEA (format adapté au coeur de ville), l'agrandissement de Forum (déménagement de la Grande Rue à la place de la Révolution et la rénovation du restaurant 1802.



Repères

**60 000 clients**  
pour les braderies  
d'été et d'automne

**8 animations  
commerciales  
majeures**

Les deux braderies,  
le marché de Noël,  
les Instants Gourmands,  
la Fête de la Pive,  
le marché des Créateurs,  
le Troc des Chaprais,  
les Samedis Piétons.



# Une Aide aux communes ultra-sollicitée

*S'il fallait encore une preuve de l'intérêt et de l'efficacité de l'Aide aux communes du Grand Besançon, voici une statistique édifiante : 100 % des communes de GBM sont désormais adhérentes à ce dispositif. Parmi elles, 61 ont souhaité être accompagnées au niveau le plus élevé, ce qui représente environ 94 % de la population des 67 communes hors Besançon. Un succès qui tient notamment à l'enrichissement, année après année, du dispositif à travers de nouveaux services et accompagnements, adaptés aux attentes des communes et des Grand Bisontins.*



Repères

**2 140 heures de remplacement**  
des secrétaires de mairie,  
assurées par les 3 agents  
de Grand Besançon  
métropole

## Démarrage pour le remplacement des secrétaires de mairie !

**Le nouveau service de remplacement des secrétaires de mairie a pour but de remplacer un agent administratif communal, temporairement absent, par un agent de Grand Besançon Métropole. L'agent de remplacement assure l'essentiel des missions d'un poste de secrétaire de mairie. Quand les agents ne sont pas en commune, ils sont employés au sein de la communauté urbaine.**

Ce service était très attendu par de nombreuses communes, et cela s'est confirmé par un démarrage bien plus fort qu'anticipé. Les remplacements ont débuté en mars, à l'issue de la formation des agents recrutés. Les retours de la part des communes font part d'une forte satisfaction sur ce service, parce que les agents sont bien formés et immédiatement opérationnels.

Les motifs de remplacement concernent essentiellement des congés-maladie, des congés-maternité et des vacances de postes dans l'attente du recrutement par la commune.

À noter cependant qu'il n'est pas toujours possible de proposer des agents disponibles sur les créneaux souhaités par les communes, ceux-ci étant déjà dans une ou plusieurs autres collectivités. Les communes font alors preuve de souplesse pour s'adapter aux créneaux possibles. Le problème se pose surtout pour les demandes de remplacement avec de gros volumes horaires, ne pouvant pas être calés dans le planning des 3 agents qui occupent tous des postes en commune.

### Quelques chiffres...

- 11 communes ont fait appel au service entre mars et décembre.
- 696 jours de présence et 2 140 heures de remplacement assurés par les 3 agents.
- Depuis septembre 2022, le volume horaire mensuel s'établit en moyenne à près de 300 heures, soit une base d'activité annuelle nettement plus élevée (de l'ordre de 2,2 ETP).
- Un coût du service de 30 €/heure en 2022.

## L'Aide aux communes en chiffres

- 10 groupements de commandes proposés aux communes. Selon les marchés, le nombre de communes adhérentes varie de 11 à 48.
- 101 prêts de matériel et 10 installations de podium.
- 40 sollicitations des Affaires juridiques : procédures administratives diverses, élections, gestion des domaines public et privé de la commune, cimetières, gestion du foncier, animaux errants...
- 46 dossiers d'AMO en cours ou terminés en 2022 pour 8 communes et 4 syndicats.
- Commande publique : 6 dossiers de gestion de la procédure dématérialisée et 7 dossiers de rédaction des pièces administratives de marchés.

## Un accompagnement en AMO et/ou MOE

>> Grand Besançon Métropole apporte des solutions en réponse à la forte demande pour des missions d'accompagnement des projets communaux (infrastructures et bâtiments), depuis l'étude préalable, l'étude de faisabilité jusqu'à l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO), voire la Maîtrise d'œuvre (MOE, hors bâtiment). Des exemples de projets : rénovation énergétique de bâtiments communaux, création de logements, extension de salle socioculturelle, rénovation de stade de football, création de parcours de running, etc.

# Performance énergétique et urbanisme durable

Indifféremment de la flambée du prix de l'énergie, la sobriété énergétique, c'est autant une mesure de bon sens pour la planète que pour les finances publiques. Grand Besançon Métropole accompagne ainsi les communes qui s'engagent dans la réduction de leurs consommations et dans un urbanisme plus durable.



## 6 communes ont bénéficié du fonds Isolation et énergies

À travers le fonds « Isolation et énergies », six communes ont financé pour partie leurs projets pour un total de 171 646 € :

- installation de 88 panneaux solaires à Chalezeule (20 116 € d'aide) ;
- aménagement de logements BBC à Champagny (30 685 €) ;
- rénovation de la toiture de la salle polyvalente de Fontain (5 937 €) ;
- restauration de la façade s du centre médico-social de Serre-les-Sapins (24 702 €) ;
- remplacement de menuiseries de la maison communale d'Avanne-Aveney (2 746 €) ;
- rénovation du bâtiment communal Centre de Vie de Chauvenne (87 460 €).

## 62 communes adhérentes au Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Les Conseillers en Énergie Partagés (CEP) de Grand Besançon Métropole permettent aux communes adhérentes la réalisation d'un bilan sur les consommations d'énergie de leur patrimoine, des actions d'incitation à la rénovation des bâtiments en basse consommation et un accompagnement au développement des énergies renouvelables. En 2022, 62 communes adhéraient à ce service.

Des études d'aide à la décision (audit énergétique et étude énergie renouvelable) ont notamment été réalisées pour 39 communes.

En 2022, le service Environnement a par ailleurs sensibilisé 10 communes aux méthodes de déploiement de l'énergie solaire. Pirey est accompagnée pour expérimenter une production d'électricité photovoltaïque locale partagée entre les bâtiments communaux, les habitants et les entreprises.

Les communes de Chalezeule et de Montfaucon ont, quant à elles, été accompagnées dans le cadre du projet *Ma commune en transition*.



### Le CEP en un chiffre

Des études d'aide à la décision – audit énergétique et étude énergie renouvelable – réalisées pour 39 communes



## PLUi : aux côtés des communes pour l'évolution des documents d'urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Besançon s'est poursuivie avec les 68 communes réunies régulièrement en secteur, afin de travailler sur les premières orientations issues du diagnostic, préfigurant les axes du projet d'aménagement et de développement durables.

Les PLU en vigueur ont, par ailleurs, fait l'objet d'évolutions et d'ajustements avec l'approbation de trois modifications – Pelousey, Roset-Fluans, Besançon –, une modification simplifiée – Thise – et la poursuite ou l'ouverture de nouvelles procédures : deux révisions allégées – Mamirolle, Pelousey –, une mise en compatibilité – Chemaudin-et-Vaux, une modification simplifiée à Montferrand-le-Château.

# Grand Besançon Métropole mobilisé face aux enjeux climatiques

*Devenir un territoire à énergie positive en 2050, c'est le cap que Grand Besançon Métropole s'est fixé. Dès aujourd'hui, cette ambition se traduit par de nombreuses actions visant à mobiliser et faire vivre l'intelligence collective autour des enjeux environnementaux de notre temps.*



## Le Plan Climat : 2027 en attendant 2050

À travers son 3<sup>e</sup> Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2021-2027, Grand Besançon Métropole réaffirme son engagement à devenir un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), à l'horizon 2050.

Le PCAET vise à diviser par deux les consommations énergétiques du territoire, à développer les énergies renouvelables et à adapter le territoire aux effets du changement climatique. Il vise également à limiter l'impact du changement climatique et de la rareté de certaines ressources, en préparant au mieux les habitants.

## Bienvenue au Club Climat !

Fin 2020, Grand Besançon Métropole a créé le Club Climat qui réunit entreprises, acteurs publics, associations, collectifs citoyens, réseaux et organismes souhaitant contribuer, à leur échelle, aux objectifs du Plan Climat. Il s'agit de valoriser les diverses actions, de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives, d'améliorer les pratiques grâce aux échanges d'informations et de rechercher des solutions ensemble. Fin 2022, le Club Climat comptait plus de 80 membres dont une vingtaine de communes. En février 2022, l'assemblée plénière a réuni plus d'une cinquantaine de participants en visioconférence. Une deuxième plénière a été organisée en présentiel, en mai, avec une soixantaine de personnes. Une nouvelle plateforme en ligne a été créée et facilitera la valorisation des plans d'actions des membres et les échanges.

## 3, 2, 1... BBC !

Le projet 3, 2, 1... BBC ! est porté et animé par Grand Besançon Métropole avec l'appui des Architectes de la Rénovation. Il vise à mobiliser l'écosystème local et à construire des offres groupées facilitatrices pour accélérer la rénovation performante des bâtiments. En juillet, une trentaine d'acteurs locaux ont participé à la 2<sup>e</sup> rencontre au lycée Pierre-Adrien Pâris. Inaugurant un cycle sur 3, 2, 1... BBC !, un Midi du bâtiment a mis en avant un chantier de rénovation globale (près de 40 participants).

## Les Midis du bâtiment innovant

Les Midis du bâtiment innovant – réunions mensuelles de sensibilisation à la rénovation énergétique performante des bâtiments – ont réuni plus de 600 participants, lors de 3 Web'RDV et de 7 rendez-vous en présentiel.

## Faire face à la crise énergétique

En 2021, 36 communes pratiquaient l'extinction la nuit. En 2022, 20 communes supplémentaires ont décidé de faire de même, permettant ainsi des économies d'énergie de 53 %.

## Gratuité de Ginko en cas de pollution

Lors des pics de pollution, Grand Besançon Métropole peut décider la gratuité du réseau Ginko. En 2022, ce dispositif a été mis en place une fois, les 15 et 16 janvier.

## Les Conversations Carbone

Ce projet d'animation a été relancé en novembre avec la formation de 10 facilitateurs et l'organisation de deux sessions pour les agents, fin 2022. Une dizaine d'agents a été formée à chaque fois autour des thèmes suivants : alimentation et eau, énergie à la maison, mobilité, consommation et déchets.

## La Fresque du Climat

Elaborée à partir des travaux du GIEC, la Fresque du Climat permet d'aborder – de façon ludique, pédagogique et collaborative – les enjeux climatiques. En 2022, Grand Besançon Métropole a organisé une Fresque du Climat pour ses élus.

## Favoriser le réemploi des matériaux

Depuis 2018, Grand Besançon Métropole déploie une animation territoriale et partenariale sur le réemploi des matériaux dans le BTP. En 2022, GBM a ciblé deux rencontres des Midis du bâtiment sur ce sujet.

## Poursuite du partenariat avec le Conservatoire Botanique National

Le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté a poursuivi les actions menées en partenariat avec Grand Besançon Métropole dont : la réactualisation des données flore et insectes à enjeu ; la mise à jour de l'atlas de la biodiversité ; l'étude de la qualité de l'air à partir des lichens bio-indicateurs ; l'analyse des îlots de senescence en forêt. Le CBNFC-ORI a actualisé son exposition sur les espaces naturels en vue d'une diffusion auprès des communes du Grand Besançon et des sites touristiques.

## Des animations « nature et paysage » sur 8 sites

Avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, des animations « nature et paysage » ont été organisées à Palise, Velesmes-Essarts, Morre, Miserey-Salines, Franois, sur les haltes fluviales de Besançon et de Deluz, ainsi qu'à la base d'Osselle (164 participants au total).

## La mallette énergie, 1<sup>er</sup> pas vers les économies

En 2022, la mallette énergie a été prêtée 75 fois aux particuliers et entreprises. Mise à disposition gratuitement, cette mallette comporte divers appareils pour faire le point sur ses consommations d'électricité, de chauffage et d'eau chaude. Un bilan avec un spécialiste est effectué à son retour.

# Alimentation : vive les circuits courts !

Alors que l'autonomie alimentaire moyenne des agglomérations françaises est de 2,1% (un chiffre déjà très bas), celle de l'aire urbaine de Besançon n'est que de 1,45% (selon une étude du Cabinet Utopies en 2017). Pourtant, les produits locaux sont à la fois bénéfiques pour les consommateurs et pour l'environnement. C'est pourquoi Grand Besançon Métropole et ses partenaires ont engagé leur Projet alimentaire territorial (PAT), visant notamment à développer les circuits courts.



## Un Projet alimentaire territorial entré en phase active

Signé en 2020, le Projet alimentaire territorial (PAT) est désormais lancé sur le terrain. En 2022, les actions menées par Grand Besançon Métropole dans ce cadre ont été les suivantes :

- L'animation générale du PAT.
- Grand Besançon Métropole a favorisé, via le financement d'une prestation d'accompagnement, l'émergence de PAT communaux à Devecey, Mamirolle et Geneuille, par l'intermédiaire notamment d'un prestataire extérieur, financé en partie par le Plan de Relance de l'Etat.
- La participation au projet Du Local pour tous, porté par la Ville de Besançon, en collaboration avec le CCAS, dans le cadre d'un appel à projets financé par l'ARS, la Dreal, l'Ademe et la Région. Objectif : favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité, basée sur des produits sains, locaux, et frais, à un coût abordable. Grand Besançon Métropole a permis de mettre en relation les agriculteurs locaux avec la Banque alimentaire, chargée des achats.
- L'organisation avec la Chambre d'agriculture de Parties de campagne, manifestation grand public autour de la visite d'une ferme à Saint-Vit.
- L'organisation de 16 ateliers de cuisine pour les habitants, en partenariat avec la MJC Clairs-Soleils (Besançon) et l'association Familles rurales de Franois/Serre-les-Sapins, afin de promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Grand Besançon Métropole a, par ailleurs, participé à 3 groupes de travail : Diversification agricole ; Foncier ; Gaspillage alimentaire. Un projet de lutte contre le gaspillage dans les cantines scolaires a été développé par le SYBERT à Ecole-Valentin, Besançon, Montferrand-le-Château, Les Auxons et Roche-lez-Beaupré.

## Graines de maraîchers : du bio 100 % local

Depuis 2014, la pépinière Graines de maraîchers, une des seules structures de ce type portées par une collectivité locale en France, accueille à Chalezeule des maraîchers qui testent en grandeur nature leur projet de maraîchage en agriculture biologique.

En 2022, deux maraîchers étaient ainsi installés sur le site des Andiers, ainsi qu'un collectif de 5 personnes. Pour la première année, un maraîcher plus expérimenté a pu effectuer un test en dehors de la pépinière, à Montfaucon, sur un terrain communal, tout en bénéficiant de l'appui de Coopilote. Tous ces maraîchers commercialisent leurs légumes bio dans l'agglomération. Ils visent un public de particuliers (abonnement à des paniers distribués chaque semaine, approvisionnement d'épiceries bio locales ou de restaurateurs.).

## De l'idée au projet : 71 agriculteurs installés suite à leur formation

Depuis 2010, GBM soutient la formation De l'idée au projet d'installation agricole, portée par l'AFOCG 25. En 2022, l'association a organisé un café sur le thème du foncier et une formation de 10 jours sur la structuration de projets agricoles, suivie par 11 stagiaires. Sur les 112 personnes ayant suivi la formation depuis ses débuts, 71 sont installées ou en cours d'installation. Près de 25 d'entre elles commercialisent sur l'agglomération, et plusieurs sont installées sur le territoire (une maraîchère à Besançon et une à Busy).

## Lutte contre le frelon asiatique, l'ambrosie et autres espèces invasives

Grand Besançon Métropole a organisé une réunion d'information au sujet du frelon asiatique à destination des élus, en collaboration avec la Fédération Régionale de Lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), des syndicats apicoles et des apiculteurs.

Grand Besançon Métropole a ensuite structuré un réseau de référents parmi des apiculteurs volontaires, afin d'aider les communes dans l'identification du frelon et faciliter la lutte contre cette espèce. Grâce à l'aide des apiculteurs, 59 communes peuvent bénéficier de cet accompagnement.

Grand Besançon Métropole participe aussi à la lutte contre l'ambrosie, une plante allergisante. Une réunion de formation des référents communaux a été réalisée avec la FREDON, en complément des 3 réunions organisées sur le sujet en 2021.

## Mesure de la qualité de l'air

Outre son rôle en matière d'air intérieur, ATMO BFC assure une surveillance de la qualité de l'air extérieur par une combinaison d'outils, dont 4 stations situées sur le territoire de GBM (Montfaucon, Le Gratteris, quartier Montrapon et centre-ville à Besançon).

En 2022, l'indice de qualité de l'air était le suivant :

- Bon : 7 jours.
- Moyen : 212 jours.
- Dégradé : 100 jours.
- Mauvais : 46 jours.

ATMO BFC assure également le suivi des pollens, via un capteur situé sur le toit du Conseil départemental. Un bulletin hebdomadaire permet de prévenir les personnes allergiques. En 2022, ATMO BFC a effectué 7 alertes au pollen, dont 6 semaines consécutives du 16 mai au 3 juillet (graminées).

# GeMAPI, Eau et Assainissement : préserver une ressource devenue vulnérable

Grand Besançon Métropole est à la fois chargé des compétences « Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations » et « Eau potable et Assainissement ». Le point sur ces deux missions.



## Repères

**En 2022, la station de Port Douvot a assuré son fonctionnement global, tout en générant un solde énergétique positif de 1100 MWh**

## Gestion des Milieux Aquatiques

Dans le cadre de sa compétence GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations), Grand Besançon Métropole assure la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques sur son territoire et s'appuie sur les syndicats dont il est membre pour mener des actions. En 2022, le SMAMBVO (Ognon) a poursuivi la restauration du ruisseau de la Lanterne (travaux à Chauconne). Des études sur le ruisseau ont été menées à Pouilley-les-Vignes. Le SMMSBVSA (Bassin versant de la Source d'Arcier) a notamment réhabilité la prairie humide de la Couvre, à Morre, et lancé la restauration du ruisseau du Pontot à La Vèze.

## Eau et Assainissement

### Port Douvot : une station à énergie positive

La station d'épuration de Port Douvot traite les rejets de 135 000 habitants de Besançon et de 20 communes périphériques. Déjà équipée de panneaux photovoltaïques (370 MWh produits) et d'une pompe à chaleur qui récupère l'énergie des eaux traitées pour sécher les boues (480 MWh produits), la station affiche depuis 2022 un bilan énergétique positif, grâce à la production et l'injection de biométhane dans le réseau de GRDF. Elle consomme 7 920 MWh d'énergie externe et fournit au réseau public 9 020 MWh de gaz.

### « Plan d'action pour la préservation de la source d'Arcier »

La source d'Arcier alimente le Grand Besançon et couvre plus de 30 % des besoins de la ville de Besançon en eau potable. L'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) se situe sur le plateau de Saône et comprend plus d'une dizaine de communes. Cette ressource se particularise par sa vulnérabilité :

l'eau s'infiltrant dans du karst hétérogène et passe dans un circuit souterrain complexe qui alimente directement la source d'Arcier.

Ce captage est référencé comme prioritaire vis-à-vis du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du Grenelle de l'environnement. De ce fait, un plan d'action axé sur la réduction des produits phytosanitaires a été lancé en 2003. Les plans successifs ont continué à travailler sur des actions agricoles, mais également sur d'autres sujets (connaissances du milieu, rejet des entreprises...).

Les actions sont définies et portées par le comité technique composé de la Chambre de l'Agriculture 25/90, la FREDON BFC, le Syndicat Mixte du Marais de Saône et du Bassin Versant de la Source d'Arcier, l'ARS, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et Grand Besançon Métropole. Depuis 2022, l'université et la Fédération Régionale des CUMA ont intégré le comité technique.

Le plan d'action 2016-2020 s'est notamment terminé par une étude portant sur la délimitation des zones les plus contributives du captage d'Arcier et la mise à jour de sa vulnérabilité. Cette étude a permis de construire le plan 2022-2026, de manière à ce que 2022 soit une année de concertation des enjeux et des acteurs du territoire. Le but : mettre en place, à compter de 2023, 29 actions qui se déclinent en 6 volets :

- Amélioration de la connaissance et de la qualité des milieux par un suivi de la qualité des eaux du captage, des eaux des ruisseaux du Marais, des effluents en sortie des stations d'épuration, et par des travaux d'entretien du périmètre de protection immédiate du captage d'Arcier et de reméandrement de ruisseaux et comblement de drains.
- Actions agricoles : Suivi des pratiques phytosanitaires et de l'occupation du sol ; mise en œuvre de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ; sensibilisation des agriculteurs et des structures commerciales de l'agrofourmiture ; suivi des aides sur la récupération d'eau de pluie.
- Communication vers le grand public, les collectivités, les propriétaires fonciers.

- Actions auprès des entreprises : sensibilisation à la mise en place de prétraitement des rejets de process ; étude de la mise en place d'une zone d'activités ISO 14001 ; mise en place d'un label « entreprise vertueuse vis-à-vis de l'environnement » (eau quantité et qualité, biodiversité).
- Stratégie foncière : mise en place de conventions avec les propriétaires ou instauration d'un droit de préemption sur la zone des périmètres de protection rapprochés de l'Aire d'Alimentation du Captage.
- Suivi et bilan du plan d'actions.

### Les Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA)

Outil de programmation et de financement des travaux pour l'assainissement collectif, le SDA est créé en 3 phases :

- Recherche des données bibliographiques, des plans des réseaux et des équipements.
- Campagnes de mesure (réseau, station, milieu naturel) et d'investigations : contrôles de branchements, inspections vidéo, tests à la fumée...
- Élaboration d'un programme pluriannuel d'actions pour améliorer la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement.

### Les SDA terminés en 2022

- Fontain et Dannemarie-sur-Crête : les programmes de travaux prévoient la réhabilitation des stations d'épuration et la réfection de réseaux.
- Torpes : le programme de travaux prévoit la réhabilitation (filtre planté des roseaux) de la station d'épuration existante (Chaseaux) et l'installation d'un poste de refoulement à la place de la station Trébillet (travaux prévus début 2024).

# Moins de déchets, plus de tri

Le meilleur déchet, c'est celui qui finit au bon endroit ou qu'on évite de créer. Bonne nouvelle : l'ensemble de la production de déchets a reflué en 2022.



Repères

**-5,3 %**

C'est la baisse de la production des déchets résiduels des ménages enregistrée en 2022

## Expérimentation d'une collecte mobile de biodéchets au centre-ville

Dans le cœur de Besançon (Boucle et Battant), le manque d'espaces publics ne permet pas l'implantation de composteurs ou de conteneurs à biodéchets de façon homogène. C'est pourquoi la Direction Gestion des Déchets expérimente, depuis avril 2022, la collecte de biodéchets en mode doux.

Il est proposé aux habitants de la zone Pasteur de se rendre sur deux permanences de deux heures, chaque semaine, pour déposer leurs biodéchets auprès de notre prestataire de service, Trivial'Compost.

L'expérimentation a rencontré l'adhésion des habitants de la zone : 112 ménages, soit 225 personnes, se sont inscrits. En 9 mois (chiffres de mi-décembre), ce sont plus 3,5 tonnes de biodéchets qui ont pu être détournées des bacs à ordures ménagères résiduelles.

Les données issues de l'expérimentation permettent d'établir un plan de déploiement du service de collecte des biodéchets en points d'apport volontaire mobile, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les habitants du centre-ville, non desservis par un site de compostage de quartier.



## Test d'une collecte de cartons en points d'apport volontaire au centre-ville

Un service dédié à la collecte des cartons existe depuis les années 1970 et n'a pas connu d'évolution majeure depuis. Or, des dysfonctionnements existent : pas d'identification du service, pas de conteneurisation, image dégradée du centre-ville, risque d'incendie...

Un travail a ainsi été engagé avec les acteurs concernés – Voirie, Police Municipale, Prévention des risques urbains – et en concertation avec les associations de commerçants pour mettre en place un service de qualité, identifié et conforme.

Pour rendre ce service attractif et en phase avec les attentes de Grand Besançon Métropole, nous testons actuellement, sur 4 adresses du centre-ville de Besançon, la collecte en points d'apport volontaire pour remplacer les points de regroupement qui présentaient des difficultés dans le respect des consignes.



## Un tri très efficace

**Ordures ménagères : 27 060 tonnes**

Soit 138 kg/habitant/an  
(27 823 tonnes et 143 kg/habitant/an en 2021)

**Déchets recyclables : 12 973 tonnes**

Soit 66 kg/habitant/an  
(13 163 tonnes soit 68 kg/habitant/an en 2021)

**Compostage : 5 276 tonnes**

Estimation de déchets de cuisine valorisés  
(5 220 tonnes en 2021)

En 2022, le niveau de production de déchets résiduels est ressorti en baisse sensible (-3,4 %) par comparaison à 2021, alors que depuis trois années on assistait à une certaine stagnation de la production, en lien avec la pandémie.

Derrière cette évolution globale, on note une augmentation de la production des déchets résiduels émanant des professionnels (+3,9 %) et une baisse sensible de la production des déchets des ménages (-5,3 %). Cette dernière retrouvant une trajectoire plus habituelle et correspondant à celle d'avant la crise sanitaire. On observe également un léger tassement des collectes de déchets recyclables et surtout une baisse importante des apports en déchetteries.

# La Politique de la Ville au service des quartiers en rénovation

*Grand Besançon Métropole développe une politique volontariste en faveur des quartiers qui rencontrent des difficultés sociales, économiques et urbaines. Grâce au Contrat de ville, la Métropole et ses partenaires travaillent ainsi à la réduction des écarts de développement entre les territoires et engagent d'importants moyens pour revaloriser ces quartiers, les rendre plus attractifs et agréables à vivre pour tous.*

## Un Contrat de ville passé avec 14 Quartiers

Signé en 2015 par 21 partenaires pour la période 2015-2020, le Contrat de ville a été prorogé jusqu'à fin 2022 par la loi de finances 2019. Une nouvelle prorogation (2023) a été actée en 2022. Dans le Grand Besançon, le Contrat de ville fixe les grands principes guidant les actions en direction de :

- 5 Quartiers prioritaires : Planoise (NPNRU d'intérêt national), Grette - Cité Brûlard (NPNRU d'intérêt régional), Clairs-Soleils, Orchamps-Palente, Montrapon ;
- 3 Quartiers en veille active : Battant, Cité de l'Amitié, Vareilles ;
- 6 Quartiers en observation : Cité Viotte Pelouse, Schlumberger, Rosemont, Pesty, Hauts de Saint-Claude (Besançon), Curie-Pasteur (Novillars).



### En chiffres

En 2022,  
224 projets  
soutenus  
pour 2,83 M€

Le financement des actions menées dans chaque quartier est notamment assuré par l'appel à projets du Contrat de ville qui est un dispositif financier et partenarial abondé par les principaux partenaires.

L'appel à projets 2022 a permis de financer 224 projets portés par 117 structures dont 105 associations locales pour un montant total de 2,83 M€ (hors CEJ) dont 881 070 € par Grand Besançon Métropole et 386 160 € par la Ville.

## Les orientations du Contrat de Ville : tranquillité et attractivité

### Les orientations stratégiques définies en 2015 :

- restaurer la tranquillité publique dans les quartiers ;
- mener une politique de développement social volontariste notamment vers les publics jeunes et leurs familles ;
- renforcer l'attractivité des quartiers afin de mieux les intégrer dans l'agglomération (orientations précisées et affinées à la suite de l'évaluation de mi-parcours menée en 2019).

### Ces orientations se déclinent à travers les objectifs suivants :

- Favoriser la réussite scolaire et éducative (projet éducatif territorial - PEDT, programmes de réussite éducative - PRE, Cité éducative de Planoise, accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité...).
- Prévenir les risques de bascule vers la prédélinquance des jeunes (11-16 ans), et en particulier les 11-13 ans (centre de loisirs jeunesse Police Nationale, rappel à l'ordre, suivi individualisé des mineurs...).
- Agir plus en amont pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des populations les plus éloignées, notamment en faveur des jeunes et des femmes seules avec enfants - Objectifs opérationnels du PAQTE (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises).
- Favoriser l'accès aux droits, à la santé et aux services des publics en décrochage social ou en rupture (lutte contre le non-recours aux droits, lutte contre la fracture numérique, Contrat local de santé actuel et à venir...).
- Déployer les politiques en faveur du logement et de la mixité sociale ; Convention intercommunale des attributions (Charte de relogement, parcours résidentiel, loi Egalité Citoyenneté...) ; Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés ; auto-réhabilitation accompagnée ; dispositif partenarial de tranquillité résidentielle dans le parc social.
- Poursuivre le travail d'implication des citoyens dans les démarches de quartier.
- Prévenir la radicalisation, lutter contre les discriminations et promouvoir les valeurs de la République : Plan local de prévention de la radicalisation, plan territorial de lutte contre les discriminations...

La mise en œuvre de ces objectifs passe par une mobilisation et un accompagnement permanents des acteurs des quartiers (associatifs, institutionnels et habitants). Ce travail de proximité et d'animation de réseaux est assuré par les chargés de mission territoriaux du Contrat de ville.



## Quartiers d'été, quartiers animés

En 2022, Grand Besançon Métropole, l'État et leurs partenaires ont décidé de maintenir les animations d'été qui avaient été mises en place dans les quartiers prioritaires en 2021, suite à la pandémie. En effet, ces animations permettent à un grand nombre de familles de bénéficier d'activités et de renforcer le lien social au sein des quartiers.





# NPRU : zoom sur Grette et Planoise

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) permet d'investir des moyens conséquents pour la rénovation des quartiers dits prioritaires dans le Contrat de ville. Grâce à ce dispositif, Grette et Planoise ont d'ores et déjà engagé leur transformation. Le point sur les opérations de 2022.

## Grette : la préfiguration d'un renouvellement urbain exemplaire

La convention NPRU « Grette », signée en juin 2019, prévoyait la déconstruction de la totalité des bâtiments de logements et la préparation de terrains d'attente. Au total, 500 logements ont été déconstruits, entre 2018 et 2021, sur ce quartier par le bailleur social.

Sur les terrains libérés par les démolitions, la Ville a mené, en 2022-2023, une vaste opération de préverdissement. L'objectif est de recréer un préalable végétal, susceptible d'accueillir le futur quartier de Grette-Brulard-Polygones, actuellement en cours de définition. Cette opération d'envergure – 29 hectares – intégrera les avis des habitants pour créer un nouveau quartier conciliant nature et habitat.

En effet, le préverdissement opéré assoit en son centre une trame verte pérenne qui constituera le futur corridor socio-écologique du quartier. Il expérimente également un véritable laboratoire des sols sur les terrains en attente, en testant des modes de création de sols fertiles à partir des déblais de chantier et du compost récupéré sur la commune.

Ces technosols laisseront la place, le moment venu, aux constructions futures dont une partie seront réalisées par la foncière Action Logement.

## Planoise se transforme pour et avec les habitants

L'enjeu du Programme de Renouvellement Urbain 2019-2030 consiste à transformer le quartier en un espace urbain rayonnant et apaisé, caractérisé par la diversité des fonctions, des types d'habitat et des publics, bien intégré dans la communauté urbaine.

La stratégie du Programme repose sur trois piliers qui sont en cohérence avec ceux du Contrat de ville :

- améliorer la tranquillité et le cadre de vie du quartier ;
- développer l'économie et la place de Planoise dans le Grand Besançon ;
- améliorer l'attractivité des logements sociaux, conforter les copropriétés et préparer une nouvelle vague de diversification de l'offre.

Le programme de renouvellement de Planoise comporte ainsi des actions qui croisent les dimensions sociales, économiques et urbaines.

**Cassin, Époisses et Île-de-France :  
15 000 habitants concernés**

Le NPRU dont bénéficie Planoise, quartier prioritaire de la politique de la Ville, s'inscrit sur les secteurs Cassin, Époisses et Île-de-France et concerne plus de 15 000 habitants.

### Co-construction avec les Planoisiens

La participation active des habitants au projet est un levier décisif pour réussir le Programme de Renouvellement Urbain de Planoise. Des concertations se sont ainsi engagées depuis 2020, au moment de la définition des grands principes d'aménagement du quartier. Elles se sont poursuivies en 2021 et 2022 : chaque opération d'aménagement est précisée et portée à la connaissance ou co-construite avec les usagers du quartier.

En 2022, les aménagements suivants ont été partagés avec les acteurs du quartier (habitants, associations, commerçants...) :

- Aménagement de l'esplanade Malraux devant le Centre commercial Cassin : concertation 1 an après la réouverture du Centre commercial et de l'esplanade.
- Extension du parking public, rue du Luxembourg, et résidentialisation des copropriétés du 5 et 7 rue du Luxembourg.
- Piétonisation du secteur Bourgogne.
- Désimpermeabilisation et végétalisation de la place Jean-Charbonnier (place de la Maison de quartier Nelson-Mandela).
- Démolition des garages rue du Languedoc et plantations pour en faire, à terme, un espace forestier (Hors NPRU).

### Les premiers travaux engagés

En termes d'avancement du Programme de travaux, les opérations portées par GBM et menées en 2022 sont les suivantes :

- Démolition de la Station Oil France, rue du Luxembourg.
- Démolition des garages, rue du Languedoc (voir ci-dessus).
- Début des travaux d'aménagement de locaux, avenue du Parc et place de l'Europe, destinés à accueillir les CEMEA et Profession Sport 25, implantés depuis longtemps sur le quartier mais impactés par les démolitions à venir.

Le NPRU de Planoise mobilise également les bailleurs pour des opérations de réhabilitation, d'aménagement de pied d'immeuble et de démolition, à des stades de réalisations diverses. En 2022, 2 bâtiments ont été démolis : le 5 rue Picasso (NEOLIA) et le 3-9 rue de Champagne (Loge.GBM).

Grand Besançon Métropole s'inscrit pleinement en tant que maître d'ouvrage et en tant que porteur de projet, aux côtés des autres maîtres d'ouvrages, pour transformer durablement le cadre de vie des habitants.

## Reconstitution de l'offre de logements

Grand Besançon Métropole finance la reconstitution de l'offre de logements à hauteur d'un logement reconstruit pour trois déconstruits. En 2022, GBM a ainsi engagé 783 826 € pour la reconstitution de 95 logements (68 à Besançon, 13 à Fontain, 6 à Serre-les-Sapins, 4 à Geneuille et 4 à Mamirole).



## 125 relogements en 2022

Pour le projet de renouvellement urbain de Planoise, 1 190 logements seront déconstruits. Le relogement des ménages, débuté en 2020, se poursuit. Sur cette troisième année, 125 ménages, issus des immeubles voués à la déconstruction sur le quartier de Planoise, ont accepté une proposition de relogement. Ce qui porte à 292 ménages le nombre de relogements effectués depuis 2020.

En 2022, les ménages ont été relogés sur l'ensemble du territoire bisontin et grand bisontin (et sauf exceptions justifiées, en dehors des quartiers prioritaires de la ville) :

- 28 % à Planoise-Chateaufarine.
- 16 % à Saint-Claude Torcols.
- 12 % à Saint-Ferjeux Rosemont.
- 10 % dans les communes du Grand Besançon.
- 8 % aux Tilleroyes.
- 7 % aux Chaprais-Cras et Montrapon-Monboucons.
- 5 % à la Butte Grette.
- 3 % à Palente-Orchamps-Saragosse.
- 2 % à Battant et Bregille.
- 1 % au Centre-Chapelle des buis.

### Le NPNRU Grette en chiffres

**2019-2030**  
Durée du programme

**28,94 M€**  
Montant total TTC du projet (dont 6,8 M€ ANRU et 2 M€ Région BFC)

**16 actions financées**

### Le NPNRU Planoise en chiffres

**223,36 M€**  
investis (TTC) sur 10 ans dont 44,59 M€ financés par Grand Besançon Métropole et la Ville

**119 actions**

**8 500 logements**  
15 000 habitants concernés



# Un habitat **pour tous**

**Bien des facteurs concourent à l'attractivité d'un territoire. L'habitat en est un. Surtout lorsque le parcours résidentiel des habitants est facilité et qu'il permet à chacun de s'installer dans un cadre propice à son épanouissement. Cette vision globale apparaît dans le Plan local de l'habitat (PLH) qui a pris fin en décembre 2021. La révision ayant été retardée notamment par la crise liée au Covid, le prochain PLH est prévu en 2023.**



## Habitat privé : pour des logements toujours plus sains et plus performants

**En 2022, Grand Besançon Métropole a soutenu la dynamique de rénovation énergétique des maisons individuelles et des logements collectifs en copropriété.**

### Une aide décisive pour 170 propriétaires aux revenus modestes

En 2022, 170 projets de rénovation (amélioration du confort et de la performance énergétique), portés par des propriétaires disposant de ressources modestes ont bénéficié du soutien de Grand Besançon Métropole. Parmi ces projets, 78 logements situés en classes F et G du Diagnostic de performance énergétique et considérés comme des passoires thermiques ont été significativement réhabilités. La mobilisation financière globale de la collectivité s'élève, en 2022, à un niveau record de 1,2 million d'euros (doublement du budget 2021).

#### Un chiffre :

57 %, c'est le gain moyen de performance énergétique généré par les travaux de rénovation, soit une réduction de moitié des consommations d'énergie dans les logements financés.

### Le maintien d'une dynamique de rénovation en copropriétés

Le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés), qui a pour finalité d'apporter aux copropriétés un premier niveau de conseil et d'orientation en matière de règles de bon fonctionnement des instances (conseil syndical, syndicat et syndic) et de rénovation, est entré dans sa dernière année de mise en œuvre. Parmi les 50 nouvelles copropriétés qui ont pu bénéficier de conseils personnalisés, 9 d'entre elles ont obtenu une aide financière de Grand Besançon Métropole pour la réalisation d'une étude préalable à l'engagement de travaux.

#### Un chiffre :

714 propriétaires ont bénéficié d'une participation de Grand Besançon Métropole au titre du financement d'une étude préalable à la réalisation de travaux.



## Habitat Public

**Grand Besançon Métropole poursuit son engagement en faveur du logement social et continue à œuvrer pour la production et l'amélioration de ce parc de logements.**

En 2022, Grand Besançon Métropole a validé la programmation de 178 nouveaux logements locatifs publics réalisés par les organismes HLM. Ils se répartissent en 103 logements PLUS (logement social classique) et 73 logements PLAI (logement à loyer très modéré) et 16 PLS. Ces logements ont bénéficié d'un financement de 1 244 000 € par Grand Besançon Métropole et de 564 000 € sur des crédits délégués de l'État. L'effort de rééquilibrage territorial de cette offre se poursuit avec 5 opérations situées en communes périphériques : Amagney, Boussières, Franois, Saint-Vit et Vorges-les-Pins.

En tant que gestionnaire des aides à la pierre de l'État, Grand Besançon Métropole a également validé l'agrément de 53 logements en accession sociale (PSLA) localisés à Besançon.



En bref

178 nouveaux logements locatifs publics pour 1,24 M€ investis par GBM

## Accueil des gens du voyage

**Grand Besançon Métropole, compétent pour l'accueil des gens du voyage, met à disposition :**

- 2 aires d'accueil à La Malcombe (40 places caravane) et à Pirey (10 places).
- 2 aires de grands passages à Thise (90 places caravane) et à Marchaux-Chaudefontaine (200 places).
- 2 terrains familiaux, un à Besançon et un à Mamirolle.

#### L'actualité de 2022

Afin d'améliorer les conditions de vie sur l'aire d'accueil de La Malcombe à Besançon, et notamment le confort des usagers, Grand Besançon Métropole a financé conjointement avec l'État et le Département dans le cadre du Plan de Relance, la mise en place sur chaque emplacement (20 au total) d'avancées de toit. Ces équipements permettent aux usagers de bénéficier d'un abri sur leur emplacement, les protégeant de la pluie et sécurisant le matériel électrique.

De plus, les procédures visant à l'étude pour la création de l'aire de très grand passage de Chemaudin-et-Vaux ont suivi leur cours avec notamment une concertation préalable et une réunion publique qui s'est tenue sur la commune.

La saison des grands passages s'est déroulée sans difficulté avec l'accueil, d'avril à octobre, de 6 petits groupes à Thise et de 4 groupes sur l'aire provisoire de Marchaux-Chaudefontaine.

# Ça bouge au Département des mobilités

Grand Besançon Métropole œuvre sur l'ensemble des questions de mobilité, circulation, stationnement, carrefours à feux, mais également sur l'entretien des ouvrages d'art et de la voirie (gros entretien, éclairage...). La création ou la requalification des infrastructures routières et cyclables, ainsi que la définition de la politique de transports collectifs sont aussi des missions majeures qui améliorent le quotidien des usagers.

## 10 km de nouvelles voies cyclables... et ce n'est pas fini !

Les aménagements cyclables, qui étaient dotés d'un budget primitif de 2 M€, ont fait l'objet de deux décisions modificatives qui portent le budget à 3 M€.

### Plusieurs aménagements ont été réalisés en 2022 :

- Chemin du Rond-Buisson Chalezeule, Thise / Besançon.
- Montferrand-le-Château / Belle Étoile.
- Liaison Franois / Chemaudin.
- Belle Étoile / Grandfontaine (phase 1).
- Rues Weiss et Trépillot (phase 1).
- Chatillon-le-Duc / Tallenay.
- Rue de l'Europe à Saint-Vit (ZAE).
- Pôle d'échange multimodal de Saint-Vit.
- Pont de la République à Besançon.
- Rue de l'Épitaphe à Besançon.

### Schéma directeur et jalonnement

La cartographie des itinéraires cyclables est terminée. Elle est issue d'un travail avec les référents cyclables de tous les secteurs du Grand Besançon. Un diagnostic des 235 km du précédent schéma a été réalisé. 650 km d'itinéraires ont été recensés à travers les demandes auprès d'usagers, associations, communes et services. Un nouveau réseau a été hiérarchisé sur 578 km.

L'étude de jalonnement des itinéraires cyclables (3 phases sur 6) s'est poursuivie avec le diagnostic, l'étude des pôles et des liaisons. L'aménagement des box à vélo sécurisés est étudiée.

### Aide à la pratique

Aux aménagements cyclables s'ajoutent des opérations visant à favoriser la pratique du vélo. Parmi elles :

- Des ateliers vélos dans les communes périurbaines en partenariat avec la vélo-école.
- La sensibilisation à la visibilité des cyclistes et des trottinettes la nuit et remise de lampes avant et arrière.
- Une Aide à l'achat de vélos et de triporteurs à assistance électrique pour les particuliers. Bilan de la première année : 10 dossiers vélos cargos et 287 dossiers VAE classiques validés pour un montant de 59 729 €.

## 6,22 M€ pour la requali- fication de voiries

Les opérations de requalification de voirie intègrent le plus souvent possible la végétalisation, ainsi qu'un revêtement perméable permettant de faciliter l'infiltration des eaux de pluie et de réduire les îlots de chaleur.

### 3,25 M€ dans le périurbain

Quelques exemples d'opérations :

- Dannemarie-sur-Crête, rue des Fins : sécurisation des modes actifs, désimperméabilisation et infiltration des eaux pluviales.
- Les Auxons (rue de la Mairie) et Roche-lez-Beaupré (rue des Groseilliers) : sécurisation des modes actifs.
- Pouilley-les-Vignes (rues d'Emagny, des Vignes et Masson), Chalèze (rue des Gravelles) : enfouissement de réseaux, gestion des modes actifs et infiltration des eaux pluviales.
- Marchaux-Chaufontaine et Cussey-sur-l'Ognon (rue du Moulin) : enfouissement des réseaux, sécurisation des modes actifs, aménagement d'un carrefour.
- Châtillon-le-Duc, allée des Roncevaux : infiltration des eaux pluviales et végétalisation.

### 2,97 M€ pour les voiries urbaines

Les principaux aménagements, à Besançon :

- Rue de l'Épitaphe : requalification en zone apaisée, sécurisation des modes doux et végétalisation.
- Rues Weiss et Trépillot : requalification et création d'une piste cyclable bidirectionnelle, zones de stationnement perméables, végétalisation.
- Passage piéton Montarmot / Combe-Saragosse : création d'un « traje » piéton sécurisé.
- Végétalisation des abords du CHU.
- Rue Gambetta, Place de Lattre de Tassigny, rue de Chaillot : revêtement de chaussée.

## 4,6 M€ pour le gros entretien des voiries

Le « gros entretien renouvellement » (GER) consiste à reprendre tout ou partie des couches de surface des voiries et trottoirs (le Grand Besançon en gère 1 200 km au total) :

- 261 opérations sur les voiries périurbaines pour 3 M€.
- 58 opérations sur les voiries de Besançon pour un montant de 1,6 M€.
- Plus de 40 réalisations pour la mise aux normes d'accessibilité.
- 18 opérations de GER d'investissement (0,4 M€) et d'entretien (0,52 €) sur les ZAE.



## Stationnement

En 2022, 300 000 € HT sont dédiés à l'entretien et à la rénovation des 14 parkings pour une capacité totale de 3 700 places. Les principaux investissements réalisés :

- Renouvellement des serveurs de vidéoprotection au parking Marché Beaux-Arts et mise en place de caméras de lecture de plaque sur les entrées et sorties du parking.
- Remplacement de portes de compartimentage pour la sécurité incendie au parking Mairie.
- Mise en place d'un contrôle d'accès par badge sur les parkings en ouvrage.
- Renouvellement d'une partie du parc de caméras de vidéosurveillance.

## Parkings de covoiturage : plus de 150 nouvelles places

Le Schéma directeur des parkings-relais et aires de covoiturage a été lancé et trois parkings de covoiturage ont été aménagés, en 2022, pour un montant total de 591 800 €. À noter que toutes les places de parking, soit plus de 2 000 m<sup>2</sup>, ont été laissées perméables.

- La Vèze – Morre : extension.
- Miserey-Salines : 49 places, accès direct RN57 (avec la participation d'APRR).
- Parking de Marchaux-Chaufontaine : 49 places (avec APRR).
- Parking de Chemaudin-et-Vaux : 49 places (avec APRR).



## Éclairage public : 1,8 M€ d'investissement

L'éclairage public représente 34 000 points lumineux et plus de 900 armoires électriques pour l'ensemble de la Communauté urbaine. Le taux d'équipement en luminaires LED est de 50 %. En 2022, 1,8 M€ d'investissement ont permis de financer 172 chantiers de rénovation.



## Ouvrages d'art, falaises et berges

Parmi les 195 ouvrages d'arts gérés par le service Études et Travaux, les principales actions réalisées en 2022 sont les suivantes :

- Ponts et falaises (575 000 €) : réparation d'un ouvrage à Nancray ; réparation et requalification du pont des Cras qui franchit les voies SNCF ; campagne de sécurisation du versant Bregille et réalisation d'écrans pare-bloc et filets plaqués.
- Berges (426 000 €) : reconstruction rive gauche du canal (Moulin Saint-Paul), 60 m de reprise de perrés.

# Grands travaux : année d'intense activité



En chiffres

**11,95 M€**

Montant TTC des travaux réalisés pour Grand Besançon Métropole

**1,9 M€**

Montant TTC des travaux réalisés dans le cadre de l'Aide aux communes

## Quelques interventions de la direction Grands travaux en tant que maître d'œuvre

### Pour le compte de Grand Besançon Métropole

**Montferrand – Grandfontaine**  
Seconde tranche de la construction d'une piste cyclable (1,8 km).

#### Saint-Vit

Pôle d'échange multimodal : fin des travaux d'aménagement du secteur de la gare, (aménagement de parkings, sécurisation des piétons, mise en place d'abris vélos sécurisés).  
ZAE Foulottière : aménagement de la rue de l'Europe.

#### Base nautique d'Osselle

Suite des études permettant de figer le projet d'aménagement, mis en œuvre dès 2023. Démolition des bâtiments.

#### Montfaucon

Extension du cimetière.

#### Avanne-Aveney

Création d'un nouveau cimetière.

#### Besançon, Place de Lattre de Tassigny

Requalification de voirie (désimperméabilisation, libération d'espace pour créer un lieu convivial).

#### Besançon, Place de la Bascule

Requalification de voirie (placer le piéton au cœur des usages, désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur, actions en faveur de la biodiversité).

#### Campus Bouloie-TEMIS

Réalisation de l'Area Sport : remise en état du terrain de rugby et de la piste d'athlétisme de l'UFR Staps, création du parkour, du paraworkout et de la piste finlandaise. Aménagement des espaces extérieurs : début des travaux sur la place centrale et sur le vallon de la Bouloie.

#### Besançon, Rue Gambetta

Requalification de voirie, construction du réseau d'eaux pluviales.

#### Besançon, Malcombe

Poursuite de la construction d'un bassin de dépollution et de stockage d'eaux pluviales de 20 000 m<sup>3</sup>.

#### Besançon, Rues du Bougney et Querret

Début des travaux de réseaux (eau potable notamment).

### Dans le cadre de l'Aide aux communes

#### Pouilley-les-Vignes

Début de construction d'un équipement sportif regroupant un city-stade, des agrès de fitness PMR et du mobilier (table/bancs).

#### Montfaucon

Dans le cadre de l'extension du cimetière, mission d'aide aux communes permettant la construction de caveaux et caverneaux.

#### Serre-les-Sapins

Construction de nouveaux caveaux.

#### Gennes-Montfaucon-La Vèze

Réhabilitation du terrain de football synthétique, après dépose du gazon usé.

#### Roche-lez-Beaupré et Novillars

Réhabilitation du terrain de football synthétique, après dépose du gazon usé.

# Transports collectifs : répondre aux attentes des usagers

Déjà une référence nationale, le réseau Ginko améliore continuellement son offre de transport en réponse aux attentes des usagers.



En chiffres

**265 vélos  
Ginko**

supplémentaires, portant  
la flotte à 849 vélos  
électriques en location  
longue durée.

## Une fréquentation qui revient à la normale

Sur les services urbains, après deux années impactées par la crise sanitaire, la fréquentation du réseau Ginko revient à la normale avec, en 2022, des chiffres proches de ceux de 2019 : 162 voyages par an et par habitant (contre 181 en 2019, 128 en 2020 et 134 en 2021). Sur le périurbain, 2022 marque également un retour à une activité normale.

Les effets de la pandémie ont continué à s'estomper. La tendance à l'augmentation de la fréquentation constatée en 2021 s'est poursuivie en 2022, sans toutefois atteindre sa valeur d'avant pandémie. Comme en 2021, la pénurie de conducteurs, accentuée par les derniers effets de la pandémie sur le nombre d'arrêts-maladie, a pesé sur les transporteurs. Quelques ajustements ponctuels ont dû être réalisés afin d'assurer la continuité du service public. L'appropriation des services sur réservation par les usagers, durant la pandémie, perdure et tend à se développer.

### Le réseau s'est aussi globalement modernisé et adapté :

- L'ensemble des lignes régulières et des services scolaires collèges et lycées périurbains a été intégré au Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information Voyageur (SAEIV). Le SAEIV permet un meilleur suivi des services au quotidien et une analyse plus fine de ceux-ci. Des actions correctives peuvent ainsi être apportées plus rapidement, en cas de dysfonctionnements.
- Les bornes d'information voyageurs permettent, depuis 2022, de visualiser, en temps réel, l'information relatives aux lignes périurbaines sur les pôles d'échange.

- La mise en place de l'Open paiement sur l'ensemble du réseau, à compter de septembre 2022, offre à tous les usagers la possibilité d'acheter et de valider leur titre de transport directement avec leur carte bancaire à la montée dans le véhicule.
- En juillet, mise en place des PASS 18/25 tarif réduit mensuel et annuel pour les étudiants et apprentis de moins de 28 ans ; extension du bénéfice des titres « mission locale » et PASS « Sésame demandeur d'emploi » à l'ensemble des habitants du Grand Besançon.
- La mise en œuvre, au 1<sup>er</sup> juillet, du nouveau calendrier voyageur pour plus de clarté de l'offre.
- À la rentrée, mise en œuvre d'évolutions de services, d'horaires ou d'itinéraires résultant des rencontres diagnostics de la mobilité, menées en 2021.
- La mise en service du pôle d'échange multimodal de Saint-Vit.
- Expérimentation de l'application Ezymob pour les personnes atteintes de déficiences visuelles.

## Poursuite des investissements sur le réseau Ginko

### Dans le cadre de la rénovation de l'atelier de maintenance bus qui date de 1974, Grand Besançon Métropole a réalisé plusieurs investissements :

- Réfection de la cour du dépôt et création de cheminements piétons et rampes d'accès au bâtiment d'atelier bus.
- Réfection de la couverture et sécurisation du toit de l'atelier bus GNV.
- Déplacement des barrières d'accès au dépôt avec modification du sens de circulation et de stationnement des bus.
- Création de fosse de décanation à l'atelier bus.
- Remplacement de l'éclairage et installation d'un nouveau système de détection gaz à l'atelier bus GNV.
- Modification du système d'air comprimé.
- Acquisition et installation de 2 bornes de recharges pour les nouveaux bus électriques.
- Remplacement du système d'extraction des gaz d'échappement.
- Acquisition d'une plateforme de travail en toiture des bus.

### GBM a également investi au centre de Maintenance Tram :

- Reprise d'étanchéité de la toiture.
  - Remplacement des luminaires par des LED dans l'ensemble de l'atelier tramway.
  - Installation d'un fil chauffant pour la LAC du tramway à la sortie du centre de maintenance.
- Enfin, GBM a poursuivi la modernisation du réseau avec l'installation de nouvelles bornes d'informations « voyageurs » aux points d'arrêts bus.



## Plus d'arrêts accessibles, 5 nouveaux bus... et 5 nouveaux trams en 2025

La mise en œuvre de l'accessibilité du réseau Ginko s'est poursuivie, en 2022, avec l'aménagement de 25 arrêts supplémentaires : 8 à Besançon et 17 dans les communes périurbaines dont le pôle d'échange multimodal de Saint-Vit.

En 2022, Grand Besançon Métropole a fait l'acquisition de 5 nouveaux bus, dont 3 au GNV, en remplacement de véhicules anciens. Les 2 premiers bus électriques ont rejoint la flotte de GBM pour équiper la ligne Ginko Citadelle et 2 autres vont venir compléter l'offre en 2023.

Par ailleurs, GBM a finalisé le marché d'acquisition de 5 à 8 rames supplémentaires, afin de renforcer son offre de tramway. Ainsi, 5 rames Alstom compléteront la flotte actuelle, portant son nombre à 24 rames. Cet investissement permettra de réduire le temps d'attente sur le tronçon commun à 5 minutes et à 10 minutes sur chaque branche. Ces rames, d'une capacité de 200 passagers, devraient être livrées à l'été 2025, dans le cadre d'un groupement de commande avec Toulouse et Brest.

Autre temps fort de 2022, la boutique Ginko a déménagé sur la place de la Révolution pour une meilleure visibilité et un accueil dans des locaux accessibles à tous.

### Le budget Transports en chiffres

**17 M€**

Montant des investissements

**68,6 M€**

Montant du fonctionnement

# Les Ressources Humaines au cœur du service public

Grand Besançon Métropole accompagne et met en œuvre des actions qui visent à favoriser les transitions sur son territoire, tout en cultivant un attachement fort au service public. Des enjeux qui se retrouvent au cœur de l'action des RH. L'année 2022 a ainsi vu la mise en place du remplacement des secrétaires de mairie, un service rendu à la fois aux élus de terrain et aux Grand Bisontins.



## Qualité

Le service accueil-courrier de Grand Besançon Métropole a vu son label qualité Marianne renouvelé en 2022



## En chiffres

1 339 agents  
au 31/12/2022

62,6 M€  
de budget

168 jurys  
de recrutement pour  
Grand Besançon Métropole

- 177 agents recrutés
- 114 stagiaires accueillis
- 23 apprentis accueillis



## Remplacement des secrétaires de mairie : un service opérationnel

**Depuis janvier 2022, 3 agents du volant de remplacement des secrétaires de mairie œuvrent au service des communes de la Communauté urbaine.**

Ces agents ont bénéficié de stages théoriques en interne grâce à l'intervention des services des Assemblées, Finances, Commande Publique, Relations Usagers et Ressources Humaines, mais aussi du Centre de Gestion et d'un prestataire externe, l'ADAT pour le logiciel de gestion financière.

Ces apports ont été complétés par des stages dans les communes d'accueil, Avanne, Serre-les-Sapins et Roche-lez-Beaupré, où ils ont mis en pratique leurs acquis.

Résultat ? Un parcours de formation spécifique de 31,5 jours au plus près des fonctions de secrétaire de mairie.

Adaptabilité, motivation, intérêt porté aux missions et qualités relationnelles sont les talents développés par les agents et remarqués des tuteurs de ces stages.

Les motifs de remplacement concernent essentiellement des congés maladie, des congés maternité et des vacances de postes dans l'attente du recrutement par la commune.

Ce service très apprécié des communes bénéficiaires a permis 696 jours de présence des trois agents, pour le compte de 14 communes, au cours de l'année 2022.

# Une politique d'achats performante, tournée vers la transition

Conjuguer les ambitions de notre territoire avec la maîtrise budgétaire et la transition, c'est le défi relevé, chaque jour, par les élus et les services communautaires. Grand Besançon Métropole est un acheteur de premier rang avec, en 2022, un volume de l'ordre de 107 M€ HT dont 43 M€ liés aux différentes délégations de service public (DSP).

## Une stratégie de maîtrise et d'optimisation des coûts

Grand Besançon Métropole mène une stratégie de maîtrise et d'optimisation des coûts, notamment à travers les actions suivantes :

- Professionnaliser les techniques d'achat avec la pratique de la négociation : 38 marchés supérieurs à 90 000 €HT ont été négociés (contre 28 en 2021), permettant des gains d'un montant de 688 416 € HT (176 550 €HT en 2021), sur une base de 12 974 146 €HT.
- Mutualiser et regrouper les achats avec la convention unique de groupement de commande permanent qui associe 86 membres (les 68 communes de GBM et 23 collectivités ou établissements publics). Cela a permis de publier 19 consultations, soit 65 lots, en groupement de commandes.

## SPASER : des achats socialement et écologiquement responsables

L'achat public joue un rôle fondamental pour accompagner les transitions écologiques et sociales, tout en améliorant l'efficacité de la dépense publique.

En 2021, la politique d'achats de Grand Besançon Métropole a ainsi connu un renforcement important de son axe relatif à l'écoresponsabilité avec l'adoption par le Conseil communautaire, d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER).

Le SPASER renforce la prise en compte des objectifs de développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale de l'ensemble des achats publics. Son adoption renvoie une image de responsabilité en faveur du développement durable auprès des opérateurs économiques locaux, de la société civile et de l'ensemble des citoyens.

Le SPASER détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés, ou défavorisés, et des éléments à caractère écologique, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Le SPASER contribue également à la promotion d'une économie circulaire.

Il se décline en 3 axes et se fixe un objectif annuel de 70 % de marchés supérieurs à 90 000 €HT attribués avec au moins une disposition environnementale et/ou sociale (conditions d'exécution, spécificités techniques, critères d'attribution, label/certification...). En mai 2022, il a été décidé de revoir à la hausse cet objectif annuel de 70 % par palier de 10 % chaque année, soit 80 % en 2022, 90 % en 2023 et 100 % en 2024.

Les 3 axes sont les suivants :

- prendre en compte la transition écologique, la biodiversité, les impacts environnementaux et la santé ;
- favoriser la commande publique éthique, inclusive et socialement responsable ;
- simplifier et faciliter l'accès à la commande publique pour le tissu économique local.

### Bilan général du SPASER en 2022

- En lien avec les axes 1 et 2 : 78 % des 204 marchés supérieurs 90 000 €HT attribués comprennent au moins une disposition sociale et/ou environnementale.
- En lien avec l'axe 2 : 23 392 heures réservées à l'insertion, soit l'équivalent de 14,5 emplois à temps plein.
- En lien avec l'axe 3 : 53 % de marchés supérieurs à 90 000 €HT attribués à des entreprises du Grand Besançon ; 63 % dans le Doubs ; 79 % en Bourgogne-Franche-Comté.



### En chiffres

23 réunions de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Achats dont 10 en visioconférence

152 marchés publics publiés

dont :  
35 marchés de travaux  
25 marchés de fournitures  
92 marchés de prestations de services

106 MAPA

31 procédures formalisées

600 plis électroniques



## En complément au SPASER, des ressources préservées

### Eau potable

4 920 m<sup>3</sup> d'eau potable économisée via le marché de prestations de curage de réseau

### Recyclage de remblais

643 m<sup>3</sup> de remblais recyclés et réutilisés via le marché de création de branchement « eau potable et assainissement »

### Matériaux recyclés

930 m<sup>3</sup> de matériaux recyclés utilisés dans les chantiers suivis par la direction Grand Travaux

### Matériaux réutilisés

42 452 m<sup>3</sup> de matériaux réutilisés sur les chantiers de la direction Grand Travaux

# Une année à très haut débit pour la DSI

*La Direction des Systèmes d'Information (DSI) assure la gestion des ressources numériques – informatique, télécommunication, moyens d'impression – mises à disposition des services de la Ville, du CCAS, de Grand Besançon Métropole et de leurs structures associées. En lien avec les directions de ces entités, elle prend en charge le développement et la maintenance des différents applicatifs et des services numériques pour la population du Grand Besançon. À la sortie de la crise sanitaire, la DSI a aussi poursuivi le développement des services numériques à destination des Grand Bisontins, notamment dans un contexte de télétravail et de dématérialisation des procédures et des services administratifs.*



## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

- Suivi du déploiement du FttH en zone AMII dans le cadre de la CPSD, convention de programmation et de suivi des déploiements, engageant les opérateurs à une couverture du territoire en très haut débit (> 30 Mbps, majoritairement en FttH) d'ici fin 2022 et à une généralisation de la fibre FttH, d'ici fin 2025, et à la complétude des raccordements (100 % d'éligibilité au FttH).
- Suivi de la finalisation du déploiement du FttH en zone RIP opéré par le Smix Doubs THD dans le Val Saint-Vitois (d'ici fin 2023). Le déploiement dans les communes du secteur Dame Blanche et Bussièrès s'est achevé, fin 2022.
- Gestion du réseau de bornes wifi territorial à Besançon, offrant un accès à internet gratuit pour les Grand Bisontins et les touristes. Ce réseau diffuse le compagnon de visite touristique Visiter Besançon.
- Accompagnement et surveillance du déploiement des réseaux mobiles 4G et 5G par les opérateurs de téléphonie mobile.

## INFRASTRUCTURES, SYSTÈMES, RÉSEAUX & ÉQUIPEMENTS

- Mise en place d'accès réseau, wifi et internet pour de nombreux événements : Citamix, coupe de France BMX, championnat du monde de Cyclocross, Détonation, Ici c'est Besac, matchs au Palais des sports...
- Mise en place de l'infrastructure réseau et internet permettant la rediffusion de matchs de basket dans 2 gymnases (Montboucons et Saint-Claude).
- Accompagnement à la migration en très haut débit dans les écoles de Besançon et des communes du Grand Besançon.
- Poursuite de la modernisation des postes informatiques des écoles de Besançon, et de la sécurisation des postes des écoles du Grand Besançon, adhérentes au dispositif Ordiclasse.

## SOLUTIONS MÉTIER

- Dans le cadre du projet de grande bibliothèque, la Ville et Grand Besançon Métropole ont souhaité doter les bibliothèques municipales et les bibliothèques associées d'un nouveau système d'information, afin de mettre en ligne un portail Web, proposant des services et des collections à tous les publics. Cette première phase a été réalisée en 2022.
- Suite au succès remporté par le système de billetterie conçu pour les Mardis des Rives, ce service sera offert pour d'autres événements de Grand Besançon Métropole.
- La dématérialisation des dossiers d'urbanisme se poursuit (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager).
- Dématérialisation des subventions pour aider les ménages modestes à rénover leur habitation.
- Achat de billets en ligne pour les piscines, offrant la possibilité de réserver des créneaux pour les piscines d'été et pour les événements à la Piscine La Fayette.
- Une nouvelle application de contrôle de conformité des installations d'assainissement – accessible aux notaires – a été déployée.
- La pré-inscription au périscolaire peut désormais se faire en ligne, grâce au portail Famille.

## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

- Actualisation de l'appli des lieux frais : accès aux points d'eau potable, espaces climatisés, parcs et jardins, lieux de baignade...).
- Réservation des salles pour les associations.
- Actualisation de la carte Déchets pour trouver un point d'apport ou un conteneur.

## LE FABLAB DE PLANOISE POUR FAIRE SOI-MÊME

Le Fablab est ouvert à tout public, les outils sont accessibles aux adhérents. Ainsi ils peuvent utiliser les machines de fabrication, demander conseil, bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour leurs projets. Les formations au pilotage des machines se font de manière plus personnalisée et adaptée au besoin de l'adhérent. Dans ce cadre, 433 réservations ont été faites, ce qui représente 866 heures d'activité.

En 2022, 72 nouvelles adhésions sont enregistrées : 11 associations, 5 entreprises, 2 établissements scolaires et 54 particuliers. Il faut ajouter à cela : 50 étudiants de l'ISIFC qui ont participé aux TP d'impression 3D et 16 étudiants de l'UFR Santé, filière ergothérapie, qui ont participé aux TP de modélisation et d'impression 3D.

Le Fablab a aussi multiplié les collaborations avec les services Ville / GBM :

- Escape game Mandela / Musée du Temps / Maison de Quartier Montrapon.
- Musée des Beaux-Arts / Musée du Temps : numérisation 3D.
- Maquette de la place de la Révolution.
- Pochoirs Maison de Quartier Planoise.
- Parcours culturel porté par la Citadelle : 4 demi-journées d'interventions du Fablab.
- Participation aux Hackathons : Citamix, Hacking Health et Lud'iHealth...

## LES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

Après la crise sanitaire, la fréquentation des EPN a repris son rythme de croisière :

- EPN Mandela : 2 531 ouvertures de sessions et 1 620 usagers uniques.
- EPN Pierre-Bayle : 3 652 ouvertures de sessions et 3 144 usagers uniques.
- EPN Montrapon : 1 945 ouvertures de sessions et 1 466 usagers uniques.

En 2022, 146 ateliers ont été organisés (121 en 2021), auxquels 589 usagers ont participé (510 en 2021).



# Des Finances déployées entre maîtrise et ambition

L'année 2022 s'est inscrite dans une volonté forte de Grand Besançon Métropole, affirmée clairement dans son budget, de contribuer au développement d'une attractivité active et affirmée, ainsi qu'à la prise en compte des enjeux de transition. Elle matérialisait ainsi une étape importante de la mise en œuvre de notre projet de territoire en réponse aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

## Un effort d'investissement toujours plus affirmé, en réponse aux crises

Sans faire fi des incertitudes, qui commençaient à émerger fortement dès le vote du budget à la fin mars – que ce soit en lien avec le contexte international, la crise énergétique mais aussi avec la situation dégradée des finances publiques, autant d'inquiétudes qui se sont effectivement matérialisées l'année dernière et qui perdurent encore très largement cette année –, le budget marquait la volonté de ne pas en faire des freins à l'action.

Et les résultats sont une nouvelle fois au rendez-vous : l'année 2022 marque une forte montée en puissance du niveau d'investissement, avec près de 71 M€ de dépenses réalisées tous budgets confondus. Sur le seul budget principal, les dépenses d'équipement se sont élevées à 48 M€ (contre 39,7 M€ en 2021), ce qui représente le niveau le plus haut

atteint par Grand Besançon Métropole pour la deuxième année consécutive. Nous tenons donc nos objectifs en termes de réalisation.

Cela marque l'opérationnalité des choix de Grand Besançon Métropole, notamment en matière d'enseignement supérieur, d'aménagement, de développement économique et touristique, de mobilités ou d'énergie, notamment dans le cadre du plan de sobriété mis en place pour faire face aux hausses énergétiques, en matière d'éclairage public par exemple.

En bref

En 2022, GBM a investi 71 M€ au service des habitants et des acteurs socio-économiques

## Etre aux côtés des Grand Bisontins

Parallèlement, le projet de territoire implique, via ses objectifs de cohésion et de transition notamment, un attachement marqué et incontournable au service public. Cela se traduit dans le dynamisme des dépenses de fonctionnement, en soutien aux structures partenaires, au portage de nouvelles opérations, mais aussi aux ressources humaines, tout en gardant une vigilance de tous les instants, compte tenu des incertitudes et des nouvelles contraintes actuelles.

Ces deux approches complémentaires, de maîtrise et d'ambition, en parallèle d'une modération fiscale maintenue en 2022 (seul le taux de Cotisation Foncière des Entreprises ayant connu une très légère hausse afin de l'ajuster au niveau du taux moyen national) s'appuient sur une stratégie financière réaliste et responsable, qui constitue le gage du respect de nos engagements collectifs dans la durée et rend possible la projection d'une politique d'investissement particulièrement dynamique.

L'année 2022 traduit ainsi la détermination collective portée par Grand Besançon Métropole et ses 68 communes, en responsabilité vis-à-vis de notre territoire, de ses habitants et de ses acteurs économiques, sociaux, associatifs, d'une dynamique forte et durable d'attractivité, qu'elle soit économique, touristique, sociale, démographique, et d'amélioration de la qualité de la vie quotidienne.

## PARMI LES ACTIONS MARQUANTES EN 2022

- Intégration et suivi des impacts de la crise énergétique et des décisions nationales en matière de ressources humaines dans le budget de GBM et actualisation de la prospective financière.
- Extension au nouveau Fonds Climat des indicateurs permettant une progressivité des fonds de concours de GBM aux communes en fonction de leur situation financière.
- Finalisation du Contrat Territoires en Action avec la Région au niveau du SCoT et du Contrat P@C avec le Département, pour le financement des projets portés sur le territoire du Grand Besançon.
- Finalisation du plan de financement actualisé de la Grande Bibliothèque et mobilisation pour la perception de la subvention de l'État dans le cadre du Plan de Relance.
- Élaboration du volet urbain dans le cadre du Programme Opérationnel des Fonds européens Feder en lien avec le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté.
- Participation aux travaux préparatoires d'actualisation des valeurs locatives des locaux professionnels.



## en chiffres

### 11 budgets en 2022

1 budget principal et 10 budgets annexes)

### 18,4 jours de délai de paiement moyen (délai légal : 30 jours)

### 23 471 mandats de dépenses traités

### 6 497 titres de recettes émis

117 contrats de prêt, représentant 161,7 M€ tous budgets confondus

51 dossiers de demandes de subventions déposés, pour un montant global sollicité de 17,7 M€ et 6,5 M€ de demandes de paiement effectuées



## Direction de l'Administration générale

### > SERVICE GESTION DES ASSEMBLÉES

- 57 réunions de commissions
- 23 réunions de Bureaux (y compris les Bureaux-Débats)
- 89 délibérations du Bureau
- 8 Conseils Communautaires
- 317 délibérations du Conseil Communautaire

### > BUREAU DES ARRÊTÉS

- 119 décisions
- 3 665 arrêtés

### > SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES

- 228 consultations réalisées auprès des services
- 48 consultations dans le cadre de l'Aide aux communes
- Visa de l'ensemble des délibérations du Bureau et du Conseil communautaire
- 17 dossiers contentieux en cours au 31/12/2022 et 20 plaintes déposées
- Assurance dommages aux biens : 3 sinistres et 22 sinistres « chocs de véhicules »
- Assurance Responsabilité civile : 54 sinistres
- Assurance automobile : 18 sinistres

### > BUREAU DU COURRIER ET ACCUEIL GBM

Poursuite de la maîtrise des coûts globaux d'affranchissement avec la distribution par navettes internes, application du tarif ÉCOPLI par défaut.

- 14 723 appels reçus
- 5 387 personnes accueillies
- 30 490 courriers et fax
- 7 373 courriels
- 36 180 plis affranchis
- 1 426 courriers distribués par navette

### > SERVICE DE DOCUMENTATION

- 229 revues de presse quotidiennes
- 52 revues de presse hebdomadaires
- 70 listes de diffusion d'informations thématiques
- 295 prêts d'ouvrages (aux agents des 3 entités)
- 272 abonnements gérés (format papier et électronique)
- 2 483 fonds d'ouvrages (aux agents et services des 3 entités)

# Le budget général

Le budget consolidé de Grand Besançon Métropole compte 11 budgets, un budget principal et 10 budgets annexes (Transports, Déchets, Conservatoire à Rayonnement Régional, Zone d'activité du Noret et Aménagement de la zone nord des Portes de Vesoul, Aire Industrielle Besançon Ouest, autres Zones d'Activités Économiques, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain).

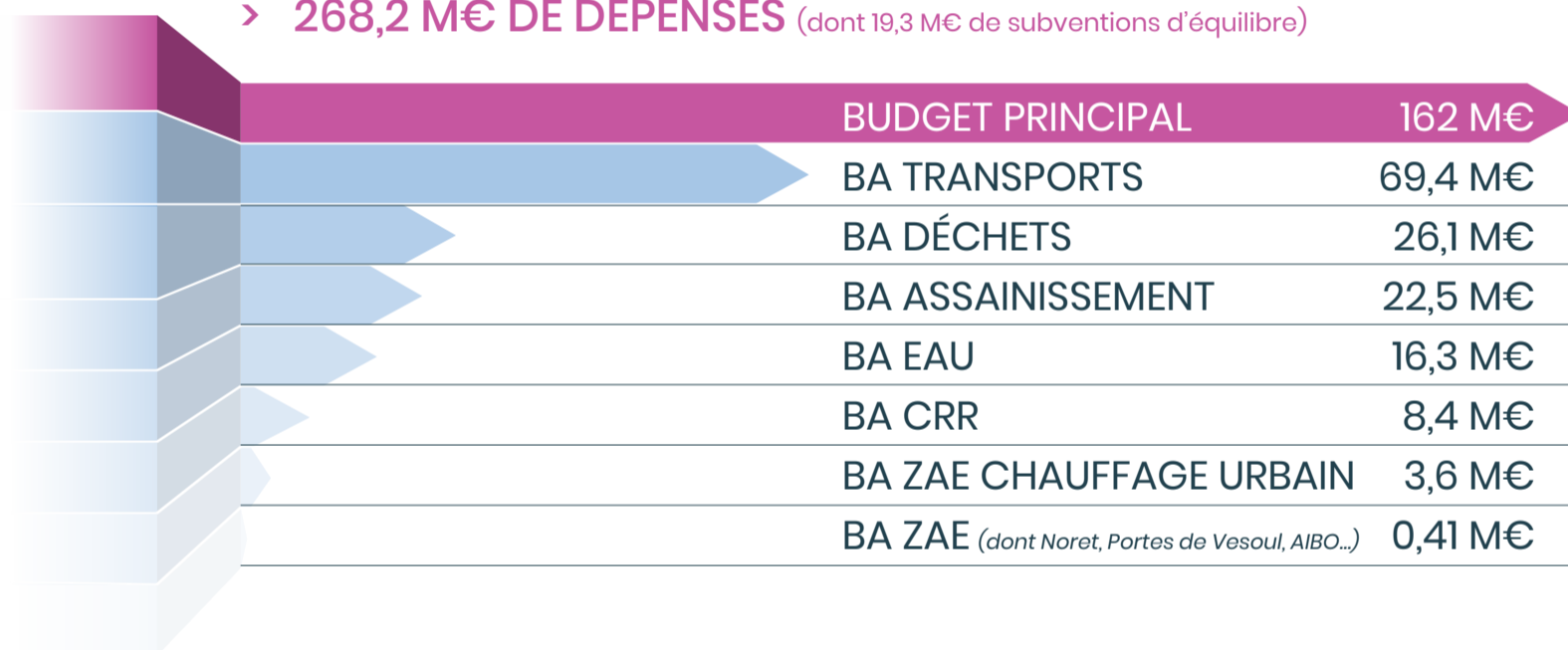
## LE CA 2022 CONSOLIDÉ

Le CA 2022 consolidé réel, tous budgets confondus (investissement et fonctionnement, hors subventions d'équilibre aux budgets annexes<sup>1</sup>) s'établit à :



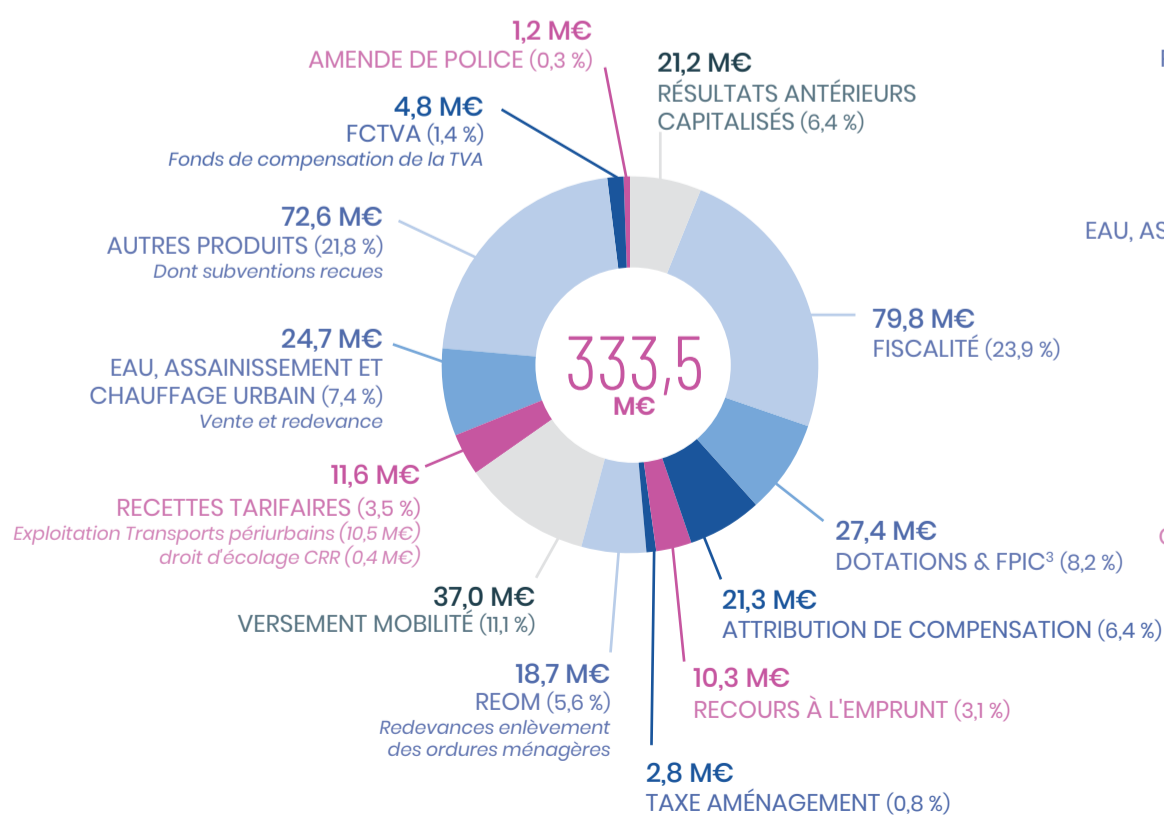
## VENTILATION PAR BUDGET

> 268,2 M€ DE DÉPENSES (dont 19,3 M€ de subventions d'équilibre)



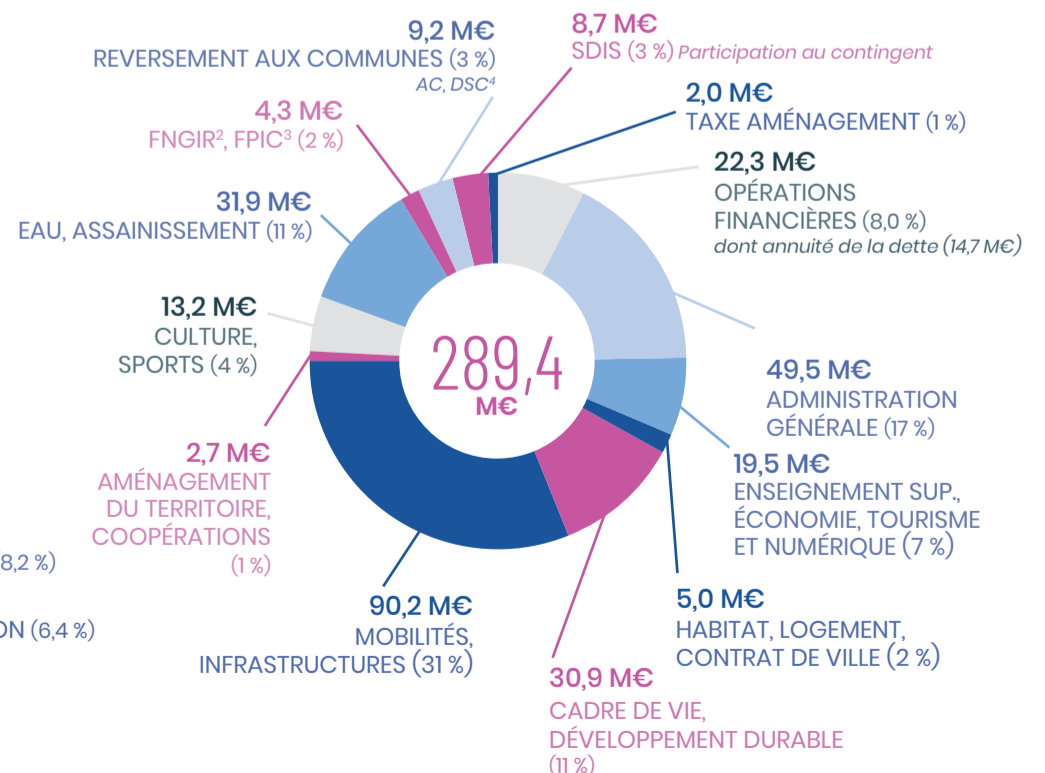
### > LES RECETTES CONSOLIDÉES

(hors subventions d'équilibre<sup>1</sup>)



### > LES DÉPENSES CONSOLIDÉES

(hors subventions d'équilibre<sup>1</sup>)

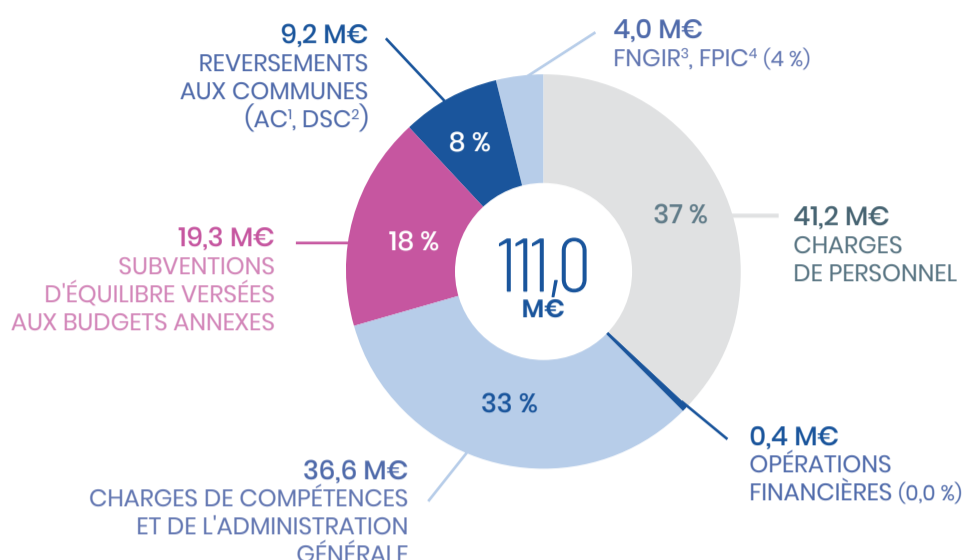


1. Cette neutralisation des subventions d'équilibre permet d'éviter de les compter deux fois (en dépense au budget principal et en recette pour les budgets annexes) / 2. FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources / 3. FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales / 4. AC : Attributions de Compensation - DSC : Dotation de Solidarité Communautaire

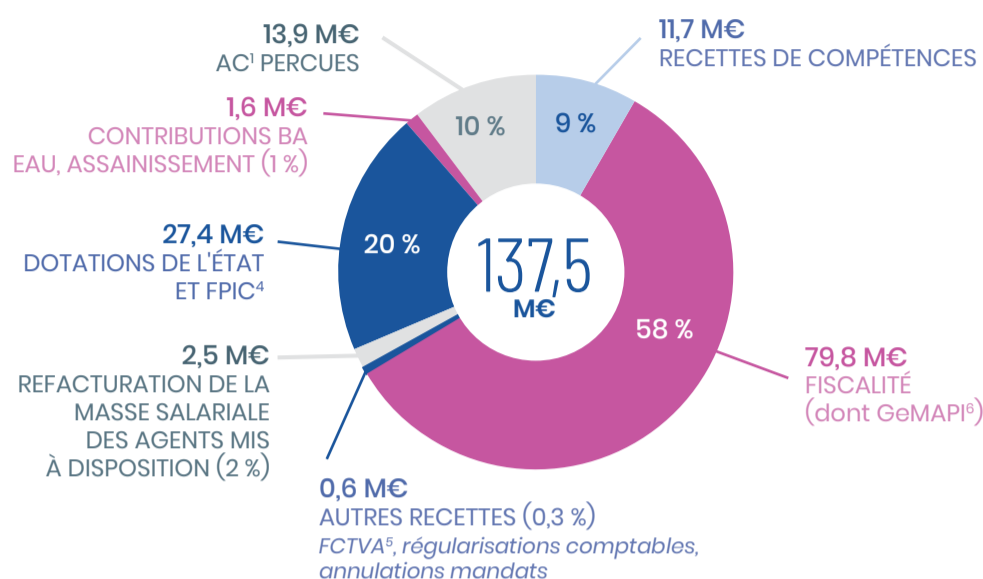
## LE CA DU BUDGET PRINCIPAL

Le CA 2022 du budget principal s'établit comme suit :

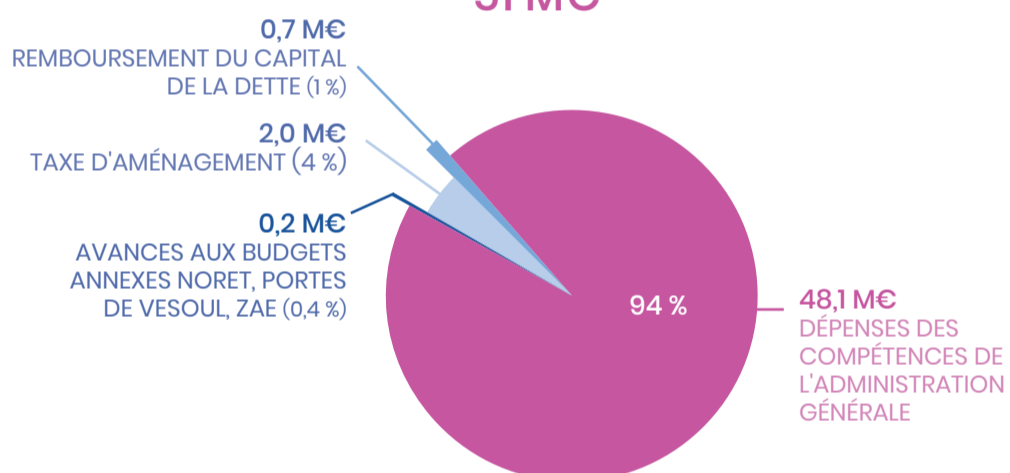
### > DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



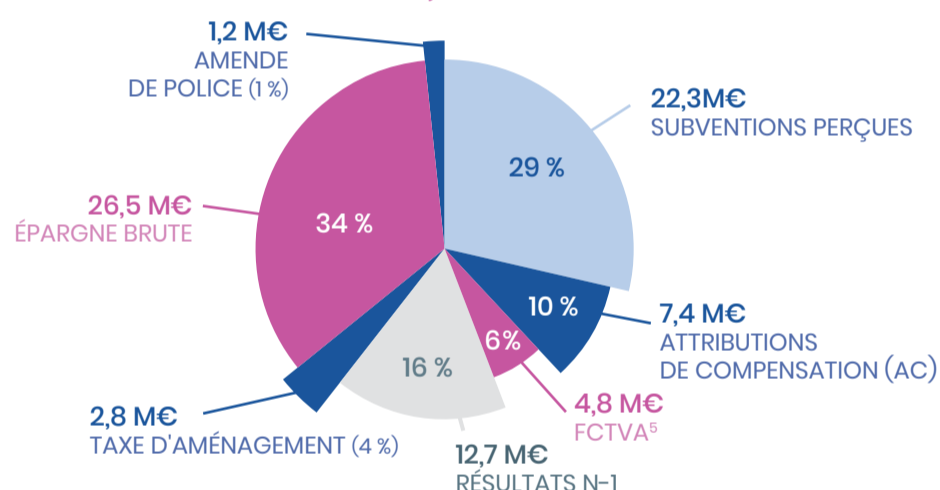
### > RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### > DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 51 M€



### > FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 77,7 M€



L'excédent ponctuel d'investissement dû à une montée en charge opérationnelle progressive des projets est entièrement affecté au renforcement de la capacité d'investissement pour les années à venir.

## RATIOS OBLIGATOIRES DU BUDGET PRINCIPAL

		GBM CA 2022	MOYENNES NATIONALES DES COMMUNAUTÉS D'AGGLO CA 2021*
1	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	548 €	605 €
2	PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES / POPULATION	227 €	215 €
3	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	685 €	730 €
4	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / POPULATION	208 €	155 €
		soit 243 € avec les subventions d'équipements et opérations sous mandat	
5	ENCOURS DE LA DETTE / POPULATION	48 €	516 €
6	DGF / POPULATION	91 €	98 €
7	DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	37,1 %	33,2 %
9	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	80,5 %	89,5 %
10	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	30,4 %	21,2 %
		soit 35,5 % avec les subventions d'équipements et opérations sous mandat	
11	ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	7,0 %	70,8 %

(\*) Moyennes nationales des 4 communautés d'agglomération et des 8 communautés urbaines des 34 villes de 100 000 à 300 000 habitants - Source FSL - CA 2021

1. AC : Attributions de Compensation / 2. DSC : Dotation de Solidarité Communautaire / 3. Fonds national de garantie individuelle de ressources / 4. FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales / 5. FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA / 6. GeMAPI : Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations



Grand  
Besançon  
Métropole

[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE  
4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex  
03 81 87 88 89